

N°63

NOYAL MUZILLAC

Magazine

Juillet 2014



Sommaire

Mot du Maire 1

Vie communale

Conseil municipal 2-3
Liste des commissions municipales 2-3
Budget 4-5
Aménagement foncier 5
PLU et environnement 6-7
Accès Internet, Haut Débit et fibre optique.. 8
Circuit botanique de la Michochêne 9
La bibliothèque 9
Le Bois Gestin 10
Rythmes scolaires..... 10-11

Vie des écoles

École communale Jean-Marie Boëffard 12-13
École du Sacré-Cœur 14-15

Vie intercommunale

Arc Sud Bretagne 16-18

Vie sociale

Néos6 19
CCFD Solidaire 19
ADMR 20-21

Vie des associations culturelles

Jeune France générale 22
Musique Jeune France 22-23
Les cousettes Noyalaises 24
CLN 24
E Korn An Tan 25
La Noyalaise fleurie..... 25
Au Gré des Sentiers..... 26
Club du Bel âge 27
Théâtre La Calembredaine 27
Association Saint-Martin 28
ANHA 29
Visites de Jaques HAZO..... 29
Ensemble vocal Au Cœur de la Grange 29

Vie des associations sportives

Basket..... 30-31
Foot 32-33
Hand 34-35
Comité des boules de Bourgerel 35
Gym Club Noyalais..... 36
D-Tonic..... 36

infos diverses

État Civil, remerciements, mot du maire.... 37
Gendarmerie..... 38

Histoire & toponymie 39

Memento 40

Calendrier des manifestations



Mairie

Place de la mairie

Tél. 02 97 41 65 47 - FAX. 02 97 41 62 21

www.noyal-muzillac.fr - mairienoyalmuzillac@wanadoo.fr

• Ouverture au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 9h/12h et 13h30/17h15
Vendredi 9h/12h et 13h30/16h30
Samedi 9h/12h

Permanences

Le Maire : Patrick BEILLON

Les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous :

- Geneviève LAVIGNE (Affaires Sociales)
- Jean-Marc LE BRAS (Urbanisme et Communication)
- Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC (Affaires Scolaires et Enfance Jeunesse)
- Christian BILLY (Finances, Economie, Sports, Haut Débit, Marchés publics-MAPA)
- Fabienne DEGROISE (Tourisme, Patrimoine, Commerce et Associations Culturelles)
- Daniel PASCO (Environnement, Voirie, Bâtiments Communaux et Agriculture)

Directeur de la publication : Patrick BEILLON

Rédaction : service communication

Charte graphique, réalisation et impression

www.izatis.com 02 97 26 00 42

Crédit photos : Fotolia

Imprim'vert tirage 1 260 exemplaires

Imprimé sur papier 100% recyclé - Dépôt légal 3^e trimestre 2014

mot du Maire



Au mois de mars dernier les Noyalais ont choisi un nouveau conseil municipal. Cette équipe s'est mise immédiatement au service de ses concitoyens, pour assurer le développement et le bien vivre de notre commune.

Quatre gros chantiers étaient déjà entrepris à notre arrivée.

Les travaux de l'aménagement foncier commenceront dès mi-juillet.

La réforme des rythmes éducatifs, (TAP Temps d'Activités Périscolaires) qui nous est imposée par l'éducation nationale, sera mise en place à la rentrée de septembre.

Le dossier de l'aménagement de la salle de sports, attendu par nos handballeurs et nos basketteurs, est en cours d'étude.

La révision du Plan Local d'urbanisme (PLU) devra répondre aux besoins d'organisation structurelle de la commune.

Nous aurons une attention particulière pour toutes les personnes qui traversent des difficultés. Assurons ensemble une vigilance.

J'aimerais avoir le plaisir durant ce mandat, de partager avec vous l'ensemble de nos projets. Je serais, sans doute, amené à rencontrer des difficultés, mais nous les résoudrons ensemble.

Je vous souhaite un bel été ensoleillé et de très bonnes vacances.

Patrick BEILLON

Conseil municipal



Patrick Beillon

Le maire
Conseiller communautaire

• Les adjoints



Geneviève Lavigne

Affaires sociales

- Résidence du Bois Gestin
- Embellissement de la commune (fleurissement du bourg et des campagnes, concours des maisons fleuries)



Jean-Marc Le Bras

Urbanisme et communication

- Communication (bulletin municipal, site internet)
- Environnement, agriculture, plan de prévention des risques inondations
- Plan local d'urbanisme



Valérie Lafaurie-le Divellec

Affaires scolaires, enfance jeunesse

- Affaires scolaires et cantine
- Jeunesse, ALSH, conseil municipal des jeunes



Christian Billy

Finances, économie et sports

- Commission Marchés Publics - MAPA
- Finances / Subventions aux associations
- Économie (artisanat, entreprises, commerces) / haut débit
- Sports (Complexe de la Michochêne)



Fabienne Degroise

Tourisme, patrimoine, commerce et associations culturelles

- Patrimoine / Tourisme (conservation et mise en valeur, CPRB)
- Associations culturelles (animations et fêtes)



Daniel Pasco

Environnement, voirie, bâtiments communaux et agriculture

- Travaux, voirie urbaine et rurale
- Aménagement foncier (travaux connexes)
- Bâtiments communaux

• Les conseillers municipaux



Maryvonne Tatar
Conseillère
communautaire



Didier Loyer



Marie-Annick Bouit



Dany Camerlo



Chantal Guilbaud



Sébastien Bannwart



Séverine Launay



Pascal Nicolaïdès



Sylvia Coëffec



Werner Alonso



Yvette Pensivy



Jean Rio



Jean-Claude Foucraut
Conseiller
communautaire



**Marie-Thérèse
Le Bihan**



Karine Le Roux



Marina Savary

Présentation du budget 2014 de la commune

• Budget général de la commune

Le conseil municipal du 24 avril 2014 adopte le budget principal primitif «2014» de la commune, qui s'équilibre à **1 834 909 €** en fonctionnement et à **1 712 525 €** en investissement, y compris le remboursement du capital de la dette pour **122 550 €**. Le virement pour investissement s'élève à **275 634 €** (y compris l'amortissement) soit **153 084 €** d'autofinancement net.

Pour équilibrer budgétairement les opérations d'équipement de la section d'investissement, il est nécessaire d'envisager au stade du Budget Primitif 2014 (budget général), un recours à emprunt à hauteur de **142 000 €** afin de financer les travaux connexes à l'aménagement foncier ».

Ce nouvel emprunt portera l'encours de la dette à **1 749 898 €** au 1^{er} janvier 2015, soit par habitant : **1 749 898 € : 2 551 habitants = 685,96 €**. Pour mémoire, au 1^{er} janvier 2014, il était de **685,50 €**.

• Budget annexe « service assainissement collectif »

Le conseil municipal du 24 avril 2014 adopte le budget annexe primitif « 2014 » du service « Assainissement » qui s'équilibre à **93 971 €** en fonctionnement et à **328 217 €** en investissement, y compris le remboursement du capital de la dette pour **13 300 €**.

L'autofinancement prévisionnel 2014 se situe aux environs de **276300 €** alors qu'il était de **394600 €** en 2013.

Les taux d'imposition 2014

Le conseil municipal du 24 avril 2014 adopte pour l'année 2014, l'augmentation de 1 % des taux d'imposition de la «Taxe d'Habitation», du foncier bâti et du foncier non bâti» par rapport à l'exercice 2013.

- Taxe d'habitation : 14,54 % (14,40 % en 2012)
- Foncier bâti : 18,31 % (18,13 % en 2012)
- Foncier non bâti : 48,46 % (47,99 % en 2012)

L'impact financier d'une telle augmentation de taux se traduit, pour un foyer fiscal moyen assujetti, par une fiscalité supplémentaire « communale » de 19 euros environ pour la T.H. et le F.B. cumulés (y compris la progression naturelle des bases d'imposition décidées par l'État).

• Subvention 2014 aux associations

Sur proposition de la « Commission municipale subventions associations » et après un vote à main levée, le conseil municipal du 22 mai 2014, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2014 :



Associations	Subventions
La Jeune France	4 000 €
La Jeune France (à répartir aux sections)	8 500 €
GPN 2015	5 000 €
Hand Ball Club	4 000 €
Club de Gymnastique	100 €
D-TONIC	600 €
Association "Au Gré des Sentiers"	100 €
E Korn An Tan	100 €
A.N.H.A	500 €
Club du Bel Age	400 €
Comité des Boules de Bourgerel	100 €
DA VIKEN	30 €
Société de Chasse	30 €
Société de Chasse (piégeurs)	320 €
A.G.M.	150 €
F.N.A.C.A. + A.C. + A.C.P.G.	200 €
A.C. et A.C.P.G.	50 €
Association des Aides Familiales	130 €
Amicale Laïque	100 €
APEL	100 €
La Musicalaise	1 500 €
La Noyalaise Fleurie	100 €
Association St Martin	100 €
Morbihan 8 Pool	100 €
Chambre des Métiers du Morbihan	225 €
Maison Familiale Rurale - Questembert	75 €
C.F.A. Morbihan	150 €
Lycée Le Gros Chêne - Pontivy	50 €
Lycée Professionnel Horticole «Le Sullio» St Jean Brévelay	25 €

Associations	Subventions
ISSAT – Saint Jacut les Pins	50 €
GVA – SEM AGRI	150 €
Les Restos du Cœur	200 €
C.C.F.D.	135 €
Secours Catholique	100 €
Ligue conte le Cancer	55 €
Amicale des Donneurs de Sang	55 €
Les Papillons Blancs	40 €
La Vie Libre / Les Amis de la Santé	25 €
Eau et Rivières	25 €
En avant les P'tits Loups	55 €
La Truite Questembergeoise	50 €
Les Sauveteurs en Mer	100 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	15 €
Vaincre Informer Écouter / Faire Face Ensemble	15 €
Les Enfants de l'Arc en Ciel	50 €
Croix Rouge Française	75 €
APF	15 €
Enfance & Familles d'Adoption	30 €
Vaincre la Mucoviscidose	15 €
AFSEP (Sclérose en plaques)	15 €
AFTC (Traumatisés Crâniens et cérébraux-lésés)	15 €
Association Leucémie Espoir 56	15 €
Solidarité Meuble (Emmaüs)	30 €
Comité de liaison du Concours Scolaire de la Résistance et la Déportation	15 €
Divers	2 500 €
TOTAL	30 680 €

Aménagement foncier

En liaison avec l'aménagement foncier, les travaux connexes vont débuter prochainement et s'étaleront sur plusieurs années.

La première tranche prévue sur 2014, comprenant l'ensemble des travaux de création, d'arasement de talus, et de plantations, doit être réalisée pour la fin mai 2015.

Suite à un appel d'offres, l'entreprise CHARIER T.P. a été retenue pour ce chantier.

En complément de ce programme, une première tranche de travaux voirie va également être entreprise.

Courant juin 2014, une information de proximité auprès des propriétaires et exploitants sera effectuée. ■

Daniel PASCO, Adjoint Aménagement Foncier
Régis BOUISSON, Responsable
des Services Techniques

PLU et environnement

- Le Plan Local d'Urbanisme et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable



De façon à organiser le développement urbain et économique de Noyal-Muzillac, le conseil municipal précédent avait initié une démarche de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le conseil actuel va devoir prendre connaissance de l'ensemble des études réalisées pour le préparer afin de se l'approprier et y intégrer les projets que la liste « aimer vivre à Noyal-Muzillac » a soutenu.

Préalablement au PLU, la commune doit aussi élaborer le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) qui constitue le projet de territoire de Noyal-Muzillac pour les dix années à venir. Le PADD définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme et de protection des espaces naturels. Il arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs. Le PADD sera l'objet d'un débat approfondi puisqu'il doit porter ce qui permettra l'évolution de Noyal-Muzillac dans les prochaines années.

Le nouveau PLU doit respecter et traduire les engagements pris dans le PADD, tout en étant soumis à un ensemble de contraintes réglementaires qui l'encadre de façon stricte. Les dispositions du PLU

devront notamment être compatibles avec le SCOT (Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriale) d'Arc Sud Bretagne, avec les lois fondamentales en matière d'urbanisme que sont les lois SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) et UH (Urbanisme et Habitat) et enfin respecter les lois relatives à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. L'ensemble de ces contraintes en perpétuelle évolution, impose à la commune l'assistance d'un cabinet spécialisé. Le cabinet Prigent et associés accompagne donc Noyal-Muzillac dans la révision de son PLU .

Une nouvelle évolution réglementaire, la loi ALUR (Accès au logement et un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014, crée encore de nouvelles dispositions qui s'imposent au projet du PLU. En effet, la loi ALUR prévoit notamment de permettre l'accroissement de l'offre de logements dans des conditions respectueuses des équilibres des territoires.

En parallèle, la révision du PLU requiert plusieurs études complémentaires : une étude de la gestion des eaux pluviales, un diagnostic agricole, un inventaire du maillage bocager et des zones humides ainsi qu'une mise à jour du zonage d'assainissement collectif des « eaux usées ». Le recensement des trames verte et bleue, l'inventaire des haies bocagères et des zones humides permettront de préciser les secteurs naturels à protéger sur la commune.

Le PADD et le futur PLU vont donc, pendant plusieurs années, encadrer avec précision et rigueur l'évolution de la commune. Les choix d'urbanisation, la création de nouveaux lotissements, le développement économique, l'augmentation du nombre d'équipements et services, la préservation des espaces naturels et du patrimoine nécessiteront une réflexion approfondie au sein du conseil municipal.

Jean-Marc Le Bras

• SMBVT



Le Syndicat Mixte de Bassin versant du Trévelo (SMBVT), créé en 2004 entre les communes de Péaule, Limerzel, Cadén, Béganne, Le Guerno, Noyal-Muzillac, Questembert, Saint-Gorgon et Allaire couvre un territoire de 147 km² et compte environ 156 km de cours d'eau.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Territoriale de Bassin (gestion de l'eau et des milieux aquatiques avec le soutien financier du Conseil Général 56, de la région Bretagne et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne), le SMBVT porte les Plans

d'Entretien des Espaces communaux depuis 7 ans pour les 9 communes adhérentes au Syndicat de Bassin. En 2013, 7 communes sur 9 sont engagées dans la démarche Zéro Phyto (dont deux nouvelles communes Questembert et Noyal-Muzillac).

L'objectif du SMBVT est de promouvoir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et d'en assurer la gestion. Il nous rappelle la réglementation en vigueur pour les particuliers et les professionnels vis-à-vis de l'usage des pesticides. ■

RAPPEL A LA RÉGLEMENTATION

Objectifs :

Préserver et protéger la qualité de l'eau et les milieux aquatiques

CF Arrêté préfectoral du 01/02/2008

Nous vous rappelons les dispositions réglementaires suivantes :

- ✓ L'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire est interdit dans et à moins de 1 mètre de la berge de tout fossé (même à sec), cours d'eau, canal ou point d'eau. Aucune application ne doit être réalisée sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout (arrêté préfectoral du 01/02/2008).
- ✓ L'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire est également interdit à moins de 5 mètres de la berge des cours d'eau, plan d'eau ou point d'eau figurant sur les cartes 1/25 000^{ème} de l'IGN (arrêté ministériel du 12/09/2006).
- ✓ Ces infractions ainsi que le fait d'utiliser un produit phytosanitaire en ne respectant pas les mentions portées sur l'étiquette sont punies de six mois d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende (article L 253-17 du code rural).

NE TRAITÉZ PAS À PROXIMITÉ DE L'EAU

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHÉRBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

Interdiction de traiter

Interdiction de traiter

Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.
En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000 euros et 2 ans d'emprisonnement.

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN VERSANT DU TRÉVELO
La Maine • 56220 CADÉN
Tél : 02 97 67 87 49 • Fax : 02 97 67 85 11
E-mail : animateur.bassinversant@smbv-trevelo.fr

Accès Internet, Haut Débit et Fibre optique

Parmi les nombreuses zones mal desservies en ADSL sur le territoire d'Arc Sud Bretagne, il existe 6 zones identifiées comme pertinentes pour bénéficier d'une montée en débit.

Les secteurs de Bourgerel et Murin constituent l'une de ces 6 zones insuffisamment couvertes en ADSL et ne bénéficiant pas d'un confort d'utilisation acceptable. Ainsi, dans ces deux villages de Noyal-Muzillac, 78 familles vont bénéficier d'une montée en puissance permettant de franchir la barre des 8 Mbit/s, rendant l'usage d'Internet beaucoup plus confortable et fluide.

Le village de Cadillac ne fait pas partie de cette zone mais la commission dédiée a rencontré tous les interlocuteurs et intervenants du projet Bretagne Haut débit, ainsi que les représentants des 2 entreprises de Cadillac concernées, de façon à ce que la zone de Cadillac bénéficie également du Haut débit.

Ce projet se met en place dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), adopté fin 2011 par le Conseil Général du Morbihan. Ce schéma crée le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit et fixe une ambition consistant à couvrir en très haut débit l'ensemble du territoire départemental à l'horizon 2025.

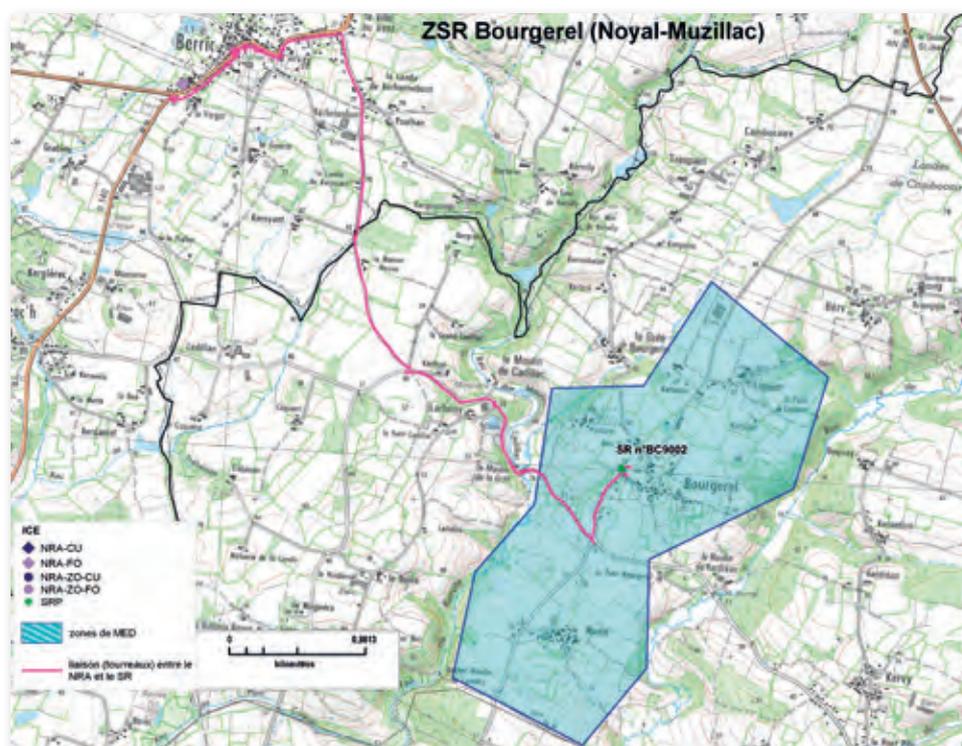
Ce projet bénéficie du soutien de l'ensemble de ses partenaires à savoir l'Union Européenne, l'État, la Région et le Département. L'UE intervient au travers du Fonds Européen de Développement Economique et Régional (FEDER) qui a pour but de financer des projets renforçant la compétitivité et l'attractivité des régions, ici en améliorant et développant l'accessibilité à internet.

Malgré ces aides, l'impact en terme de coût résiduel restant à charge de la commune et de la Communauté de Communes représente encore une somme conséquente puisqu'elle s'élève pour le secteur Bourgerel/Murin à 1565 € par ligne traitée. Ce coût financier est supporté à parts égales par Arc Sud Bretagne et la commune de Noyal-Muzillac.

Les travaux se feront, selon les zones, entre 2014 et 2016.

En parallèle, un projet de déploiement du très haut débit se met en place sur le secteur de Muzillac. Dans un premier temps 1000 accès directs à la fibre optique vont être proposés concernant à la fois les particuliers et les entreprises. ■

Jean-Marc Le Bras



Circuit Botanique de la Michochêne

Le circuit botanique de la Michochêne a été revu et corrigé. Le projet, à l'initiative du Pays Touristique de la Baie de Vilaine a abouti avec l'aide du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de Brocéliande, d'une imprimerie de Questembert, du Chantier Nature de la Communauté de Commune Arc Sud Bretagne, des Résidents du Moulin Vert de Sarzeau et de quelques élus et bénévoles qualifiés.

Sur 2,5 Km, les pages d'un carnet imaginaire de croquis botaniques présentent plus de 40 espèces végétales spécifiques de l'environnement Noyalais, des anecdotes locales et des petits jeux.

Ce projet porté par le Pays Touristique de la Baie de Vilaine a été cofinancé par le Conseil Général et le programme européen Leader.

Un chantier semblable a également renouvelé le sentier botanique de Cosca à Arzal.

Ces 2 circuits inaugurés le 12 Décembre dernier ont été baptisés « Flore » à la Michochêne et son



cousin « Robin » à Cosca par les enfants de l'accueil de loisirs « Ty Moun » de Noyal.

Ces 2 circuits réaménagés pour « petits et grands » feront le plaisir de tous les randonneurs amoureux de la nature. ■

Fernande Michelot

Bibliothèque de Noyal Muzillac

Notre bibliothèque communale a été réaménagée il y a quelques mois.

Nos murs n'étant pas extensibles, nous avons changé la disposition de quelques-unes de nos étagères.

Des séries de livres ont été inversées. En effet, les livres « Large Vision » ont pris place sur des étagères moins hautes et mieux éclairés. Les livres policiers se sont installés à leurs places, cela va très bien aux séries noires...

Le jardin, les plantes et les livres de nature se sont abrités sous l'escalier.

Les documentaires, les livres de cuisine et les beaux livres sur la Bretagne se sont déployés sur des étagères basses, devant la baie vitrée.

Une petite table entourée de chaises s'est faufilée au milieu de la pièce, pour pouvoir se poser, regarder un ouvrage ou tout simplement discuter un peu, entre adhérents et bénévoles.

Une nouvelle clarté donne à notre bibliothèque un air plus convivial, et l'espace paraît plus grand...

Une petite centaine de nouveaux livres ont également fait leur apparition, suite à des dons divers. Nous remercions par la même, nos donateurs.

Venez nous visiter, et nous donner votre avis.

Notre bibliothèque vous attend les bras grands ouverts. ■

Liliane Le Fichant



Résidence de Bois Gestin



Atlantique Habitations, propriétaire des logements de ce complexe ayant baissé les tarifs de location de ces appartements, la résidence est à nouveau occupée.

Depuis le début de cette année 2014, une dizaine de nouveaux locataires se sont installés. Des jeunes et des anciens se côtoient. Dans quelques semaines, la résidence sera entièrement occupée.

La vie collective va reprendre son cours.

La salle commune attachée à cette maison ne demande qu'à rouvrir. Les locataires en font la demande. La municipalité va défendre auprès d'Arc Sud Bretagne, propriétaire de cette salle, cette réouverture.

Les résidents, dans une large majorité, des personnes âgées, ont besoin de se retrouver, c'est une nécessité.

Cette infrastructure leur permettra d'échanger, de jouer aux cartes, aux dominos, ou autres jeux divers, afin de ne pas rester isolés dans leurs appartements.

La municipalité se réjouit de voir cette résidence à nouveau habitée. ■

Geneviève Lavigne

Les rythmes scolaires

Les 2 écoles de notre commune, soucieuses d'un accueil équitable et judicieux et sous la tutelle de l'ALSH « Ty moun » et de la municipalité, ont œuvré ensemble pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Il faut remercier les enseignants, les parents, le personnel communal...

Cette réforme, qui sera effective dès la rentrée prochaine, vise à mieux répartir les heures de classe hebdomadaires et à moduler la journée scolaire afin de privilégier les matinées où la faculté de concentration est plus importante, pour programmer les enseignements fondamentaux. L'emploi du temps de 24 heures par semaine reste inchangé et les enfants seront toujours accueillis jusqu'à 16h30. Certains jours, les heures d'enseignement seront complétées par des activités d'apprentissage et des Temps d'Activités Périscolaires ou **TAP** :





- Mardi et Vendredi de 15h à 16h30 à l'école JM Boeffard
- Lundi et Jeudi de 15h30 à 16h30 (+ 1h de caractère propre) à l'école Sacré-Cœur

Ainsi des **activités pédagogiques complémentaires** en petits groupes seront gérées par les enseignants et des **activités périscolaires d'éducation (TAP)** artistique, culturelle et sportive proposées par les animateurs relevant de la commune.

Les enfants des classes maternelles resteront dans leur établissement et les primaires auront des activités dans leur école ou dans les locaux de l'ALSH.

La liste d'activités TAP (différentes selon les groupes d'âge), proposée en fin de chaque période inter-vacances scolaires, permettra aux familles d'inscrire les enfants, qui seront encadrés par des animateurs pour rejoindre l'activité choisie.

L'accès à ces activités est gratuit pour l'année 2014/2015 et répondra au mieux aux besoins des enfants. Bien évidemment les TAP ne sont pas obligatoires ; en cas de non participation aux TAP,

les élèves ne pourront rester à l'école et devront être récupérés par les personnes habilitées à venir les chercher à l'école.

L'accueil du matin se déroulera toujours sur les 5 jours de la semaine et la garderie sera toujours maintenue à 16h30. Les frais d'accueil restent payants, au même tarif qu'aujourd'hui.

Après la classe du mercredi, l'accompagnement des enfants à la cantine reste inchangé. Ensuite, tous les enfants seront conduits à l'ALSH pour être récupérés par les parents avant 13h30 ou pour être accueillis par l'ALSH dans le cadre de l'accueil de loisirs.

Lors des TAP, l'ALSH organise et régit les interventions des animateurs qui sont des personnes qualifiées pour animer des ateliers auprès des enfants. Ils se substitueront au personnel scolaire habituel (ATSEM et corps enseignant) dans le respect des consignes établies dans les établissements scolaires. ■

Valérie Lafaurie-Le Divellec

École communale Jean-Marie Boëffard

• Le mot du directeur

L'année scolaire 2013-2014 se termine et déjà les projets de la nouvelle année scolaire se dessinent. Ils permettront aux enfants de l'école d'améliorer encore leur cadre de vie et de participer à des activités épanouissantes.

Cette année scolaire aura été riche de deux séjours scolaires avec : une classe de mer d'une semaine à La Turballe pour les élèves de GS et de CP ainsi qu'une classe de neige d'une semaine dans les Pyrénées pour les enfants de CM1 et de CM2. Des sorties scolaires à la journée ont permis aux enseignants d'ouvrir encore plus l'école sur le monde, c'est une des priorités de l'équipe enseignante.

La vie de l'école, c'est aussi le sport avec la voile, la natation, le rugby, le cyclisme, le cross du collège et les diverses et nombreuses activités réalisées au cours de l'année.

De nouveaux équipements sportifs sont venus compléter l'existant avec la mise en place d'espaliers et de douze tapis de gymnastique supplémentaires.

Des ballons de Kin ball permettent maintenant à l'école d'être autonome pour ce jeu très formateur.

Les activités culturelles sont largement présentes et bien étayées par les spectacles mis en scène par les enfants, ceux proposés par l'intercommune, les interventions musicales, le cinéma...

L'année scolaire 2014 - 2015 verra la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui devraient permettre une meilleure répartition des activités scolaires dans la semaine. Les apprentissages fondamentaux se feront sur cinq matinées dont celle du mercredi. Le mardi et le vendredi de 15h à 16h30, les enfants pourront être pris en charge par des animateurs dans le cadre d'un Projet Educatif De Territoire.

Nous remercions la commune pour son investissement financier et matériel au profit des élèves de l'école et Arc Sud Bretagne pour sa collaboration qui permet aux enfants d'avoir de nombreuses activités sportives et culturelles.

Le directeur

• La vie de l'école au fil de l'année



L'année scolaire s'est déroulée sur le thème de l'eau sous toutes ses formes qu'elle soit douce ou salée. Ainsi, dès septembre, les enfants de GS et de CP se sont rendus en classe de mer à La Turballe. Depuis, les enfants ne cessent d'admirer les animaux marins dans les aquariums mis en place dans les classes.

L'eau, c'est aussi la neige ; en février les élèves de CM1 et de CM2 se sont rendus à Ascou-Pailhères dans les Pyrénées pour un séjour hivernal en montagne. À cette occasion, les enfants ont découvert le milieu montagnard par des études du milieu et l'intervention, en classe, de spécialistes : relief, étagement de la végétation, faune et flore, météo, vie en station de sports d'hiver, formation de la neige, avalanches... Bien entendu, les activités physiques étaient large-

ment présentes : ski de piste, luge, raquettes, jeux de neige. Il ne faut pas oublier l'apprentissage de la vie de groupe où l'entraide et le respect sont essentiels. Ce séjour a permis à chaque enfant, en se responsabilisant, d'acquérir une autonomie plus grande. Cette classe de découverte a donné lieu à la publication d'un numéro hors-série du « Zipaton journal » de la classe des CM1/CM2. Il est disponible à la bibliothèque municipale de la commune.

Le vendredi 19 avril, les élèves de CE1 et de CE2 se sont rendus à la cité des sciences de Rennes. La pêche à la morue, l'air et la préhistoire étaient les thèmes abordés durant cette visite. La journée s'est achevée par la projection d'un documentaire sur notre système solaire au planétarium.

Le sport est toujours aussi présent à l'école. De la GS au CM1, les élèves de l'école se sont rendus à la piscine de Nivillac. Les classes du CP au CM2 se sont initiées au hockey avec Delphine intervenante en sport de l'intercommune du pays de Muzillac. Les CM ont découvert l'art de la voile sur 3 journées au centre PEP d'Arzal. Les équipages ont navigué sur des catamarans au comportement vif, cette activité est très attendue par les enfants.



Dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème} nos élèves s'entraînent pour affronter les classes de 6^{ème} et de CM2 du secteur lors du grand tournoi de rugby qui se déroulera sur les terrains de Noyal-Muzillac le vendredi 13 juin 2014. Ils participeront également au cross du collège Jean Rostand le 6 juin 2014 et ramèneront peut-être de nouveau la coupe des vainqueurs en récompense de leurs efforts.

Le cyclisme, activité de pleine nature, est également présent à l'école. La classe de CE2/CM1 s'entraîne sur le circuit de l'école et au stade pour la grande sortie sur la voie verte prévue le lundi 16 juin. L'apprentissage en classe du code de la route et des bases du secourisme complète ce sport.

Dans le cadre du projet de travail des maternelles/CP sur le thème de la mer et de l'eau, les élèves de PS1/PS2/MS sont allés visiter, au mois de Février, l'Océarium du Croizic. Ils ont ainsi pu découvrir de nombreux animaux du milieu marin. De retour en classe, ils ont dessiné les méduses, pieuvres, requins ou autres espèces... Les MS ont aussi réalisé des expériences sur l'eau : comment la transporter ? Qu'est-ce qui coule ou flotte ?

Au mois de Juin, les 2 classes des plus petits se rendront à Damgan pour découvrir les joies de la



pêche à pied, et remettre à l'eau les petits animaux des aquariums installés dans les classes (GS/CP).

Enfin le jeudi 12 juin, les classes de Magali, Sylvane, Marie-Noëlle et Stéphane découvriront le golfe du Morbihan. Après une croisière en bateau sur le golfe, ils accosteront sur l'île aux Moines pour y découvrir le métier d'ostréiculteur et faire une visite guidée de l'île.

• Inscriptions Maternelle/Élémentaire

Le directeur se tiendra à la disposition des familles pour tout renseignement sur le fonctionnement de l'école, une visite de l'établissement et pour les inscriptions des nouveaux élèves les jours suivants :

Le lundi 25 août de 14 h à 19 h

Le mardi 26 août de 14 h à 19 h

Le mercredi 27 août de 14 h à 19 h

Le jeudi 28 août de 14 h à 19 h

Le vendredi 29 août de 14 h à 19 h

Ou à tout autre moment en prenant rendez-vous au **02 97 41 58 83** ou par mél. : **ecole.jmb@wanadoo.fr**

Se présenter directement à l'école, 2 rue des Martins-Pêcheurs, muni du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile. Tous les enfants de 2 ans (nés avant le 31 décembre 2012) peuvent être inscrits. La rentrée des élèves est prévue le mardi 2 septembre 2014. ■

L'Amicale Laique

La soirée LOTO proposée en Mars a rencontré un petit succès avec une baisse de sa fréquentation ; un rendez-vous est cependant, d'ores et déjà pris pour une nouvelle édition en Mars 2015.

Le dimanche 25 mai, la fête de l'école a tenu toutes ses promesses, par la présence d'un nombre important de participants. Les enfants ont proposé un superbe spectacle à l'occasion de la fête des mamans.

Afin d'améliorer la convivialité entre amicalistes (parents, anciens parents et enseignants autour de l'école), nous nous sommes retrouvés lors d'une nouvelle journée le dimanche 22 juin dans un parc d'animation. Afin de diminuer le coût pour les familles, la participation financière des enfants scolarisés dans notre établissement a été prise en charge par l'amicale.

De nombreuses activités sont co-financées par l'amicale soit de façon partielle : la piscine, les spectacles d'animation ou soit de façon beaucoup plus conséquente : classe de découverte en milieu maritime (sept. 2013) et classe « montagne » (fév. 2014). ■

Notre prochain rendez-vous est fixé au...

VIDE-GRENIER le 31 août 2014

Vous pouvez dès à présent réserver un ou des emplacements auprès de :

Mr Didier Loyer - 02 97 48 63 60 ou 06 63 89 91 84

Pour cette année 2014, le prix du ml est fixé à 2,50 € et la possibilité de louer des tables pour votre étalage à 2 € l'unité, vous est proposée.

École du Sacré-Cœur

• Bénédiction des nouvelles classes



Samedi 23 novembre 2013, l'école a vécu un moment fort dans son histoire. En effet, après une petite année de travaux et plusieurs années de réflexions, nous avons vu renaître la « maison des sœurs ».

Cette journée commença par la cérémonie de bénédiction des nouveaux locaux célébrée par l'Abbé Frédéric FAGOT, responsable de la pastorale à la DDEC. Cette cérémonie se déroula sous un grand chapiteau monté pour l'occasion dans la cour de l'école et mis en couleurs par les différents travaux des enfants.

Après un temps de discours, nous avons partagé un « cocktail de l'amitié » à la salle de La Jeune France. Ce temps de convivialité fut apprécié de tous, parents, enfants, équipe enseignante, invités.

Vers 14h30, nous nous sommes retrouvés à l'école où une surprise attendait tout le monde. En effet, les enfants ont chanté sur le thème du respect et nous avons pu découvrir un panneau photo de tous les enfants de l'école. Cette production est le fruit du travail des enfants. Tout le monde était ému de voir ce si beau résultat.

Puis est venu le temps de l'inauguration avec la coupe du ruban par deux enfants de l'école. Les personnes présentes ont pu alors visiter les locaux et apprécier les différentes salles : 2 salles de classes, une salle de réunion et une classe d'adaptation.

• Les CM en classe de neige

Comme tous les deux ans, les CM1 et CM2 de l'école ont effectué leur traditionnelle classe de neige. Cette année, les élèves sont partis avec l'école St Charles d'Arzal. Une semaine complète au milieu des paysages grandioses des Pyrénées fut une expérience inoubliable pour les enfants. Durant ce séjour, les enfants ont pu expérimenter la glisse lors de 5 demi-journées de ski avec des moniteurs.

Le reste de la semaine fut bien rempli. Les enfants ont pu découvrir la vie en montagne lors de visites d'une fromagerie et d'un musée et mieux comprendre les paysages observés lors d'une balade en raquette. Encore un grand merci aux associations de parents qui ont financé à hauteur de 50% ce séjour.



• Le spectacle de Noël

Samedi 14 décembre, les élèves ont présenté leur traditionnel spectacle de Noël dans une salle comble où les places assises étaient chères. Ce spectacle mené en collaboration avec Alex, l'intervenant musique, a fait l'objet d'un travail passionnant en amont dans les classes.



Cette année, le thème de «la musique au fil du temps» a été retenu avec pour fil conducteur le mime Marceau. Les élèves ont écrit plusieurs synopsis qui ont fait l'objet d'un vote. Le synopsis gagnant a été mis

en scène lors du spectacle. Il s'agissait d'un joueur de flute qui traversait les époques à la recherche des notes perdues. Les élèves de CE1-CE2 ont débuté le spectacle avec la période de la préhistoire suivi de la classe de CE2-CM1 avec l'époque baroque. Ensuite, les élèves de CM1-CM2 ont mis en scène la période Jazz et les élèves de PS-MS, le rock n'roll. Le spectacle s'est achevé dans une ambiance électro avec la classe de GS-CP.

Le jour J, c'est entre stress, excitation et fierté que les élèves ont présenté le fruit de leur travail à un public conquis.

La fin du spectacle a été marquée par l'arrivée du Père-Noël ainsi que la soirée « pot au feu » organisée par l'APEL.

• Lancement de notre projet sur l'eau



La matinée du 21 février a été consacrée au lancement de notre projet « éco-école » sur l'eau. Les élèves de toutes les classes ont été répartis en groupes et ont participé à divers ateliers. Ils se sont affrontés autour de défis scientifiques et de jeux d'eau, ils ont aussi réalisé une magnifique fresque en peinture. L'écoute d'histoires et l'apprentissage de chants étaient aussi au programme. Une belle matinée festive qui a donné à tous, petits et grands, l'envie de démarrer un projet commun sur l'eau !

• L'A.P.E.L

L'A.P.E.L. a encore bien œuvré cette année. L'association a organisé la « Fête de Noël » le 14 décembre 2013, avec repas et un magnifique spectacle préparé par l'équipe enseignante. La « Tête de Veau » le 12/04/14, qui a eu encore un immense succès. Et sans oublier la kermesse du 29/06/14.

Tout au long de l'année, plusieurs actions ont été menées par le bureau. Il y a eu la vente de chocolats pour Noël, la vente de fleurs pour le printemps, et la vente de viennoiseries à chaque vacance. Sans oublier la fameuse collecte de papiers, qui



• Le carnaval

Cette année, pour le carnaval, les élèves de l'école Sacré Cœur ont défilé sur le thème de l'eau. Ce thème est travaillé tout au long de l'année à travers le projet éco-école. Ainsi, les élèves ont confectionné des déguisements visant à nous plonger dans cet univers. En tête du cortège, les élèves de petite et moyenne section se sont métamorphosés en pieuvres, étoiles de mer, tortues et autres animaux marins. Les élèves de grande section et de CP ont choisi de défilé en pirates et en sirènes en référence aux contes et légendes maritimes. Quant aux élèves de CE1 et CE2, ils ont confectionné des costumes évoquant l'eau dans notre quotidien : arrosoir, pêcheur, plongeur, ...

Enfin, sur des airs de Santiano, le cortège se terminait par les élèves de CM1 et CM2 déguisés en matelots gouvernant vaille que vaille le bateau qu'ils avaient conçu.

Entre les gouttes et avec l'énergie musicale de la fanfare, cette belle matinée a permis aux petits comme aux grands de passer un très bon moment riche en souvenirs. ■

cette année nous a permis de récolter environ 8 T de journaux, papiers, livres, prospectus...

Grâce à toutes ces actions, aux soutiens et nombreux coups de mains des parents, nous avons pu financer à hauteur de 50% la classe de neige qui s'est déroulée en début d'année 2014. Nous avons aussi participé pour des fournitures, goûters, matériels scolaires.

Le bureau A.P.E.L., vous souhaite de passer un bel été...

André Pajolec, réélu à la présidence de la Communauté de Communes



Urne... bulletins... C'était au tour des élus de voter, le 22 avril. Le nouveau conseil d'Arc Sud Bretagne a tenu sa première séance à la mairie de Muzillac.

En présence des 37 conseillers communautaires et d'une assistance fournie, Daniel Bourzeix, doyen du Conseil, a ouvert la séance. À l'ordre du jour, l'élection du président et des vice-présidents de la mandature 2014-2020.

Avant de procéder au vote, André Pajolec a souhaité rappeler les raisons de sa candidature à la présidence : « Poursuivre les actions engagées dans une recherche permanente de consensus, s'attaquer au grand chantier de la mutualisation des services, orienter l'urbanisation avec un habitat plus densifié, développer les initiatives vers les jeunes et les personnes âgées. Une priorité : adapter nos projets à nos moyens. » Candidat à sa succession, il a été réélu avec 32 voix et 4 absentions.

12 commissions

André Pajolec préside la commission Finances, RH et mutualisation. Il a souhaité déléguer à 11 vice-présidents le pilotage des autres domaines de la politique communautaire. Ces vice-présidents réuniront avant l'été la commission thématique dont ils ont la responsabilité :

- 1^{er} vice-président, Bruno Le Borgne (Communication, culture et TIC), adjoint à la Mairie de La Roche-Bernard
- 2^e vice-président, Michel Criaud (Développement économique), adjoint à la Mairie de Muzillac
- 3^e vice-président, Alain Guihard (Aménagement du territoire), maire de Nivillac
- 4^e vice-président, Christian Droual (Solidarités), maire de Péaule
- 5^e vice-président, Joël Bourrigaud (Environnement), maire de Saint-Dolay
- 6^e vice-président, Bernard Audran (Sports), maire d'Ambon
- 7^e vice-président, Jean-Marie Labesse (Tourisme), maire de Damgan
- 8^e vice-président, Patrick Beillon (Voirie et travaux), maire de Noyal-Muzillac
- 9^e vice-président, Denis Le Ralle (Chantiers d'insertion), maire de Marzan
- 10^e vice-président, Bertrand Roberdel (Enfance jeunesse), adjoint à la mairie de Billiers
- 11^e vice-président, Gérard Guillotin (Emploi formation), maire de Le Guerno.

La nouvelle équipe est désormais installée. Les conseils communautaires ont repris leur rythme : le 3 juin à Ambon, le 1^{er} juillet à Marzan... ■

Nos missions

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne peut intervenir en lieu et place des communes, quand c'est au niveau intercommunal que l'on apporte la meilleure réponse aux habitants. Les communes et la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne agissent en complémentarité.

Aménagement de l'espace communautaire



- Scot (schéma de Cohérence Territoriale)
- Urbanisme
- Déplacements
- Habitat
- Agriculture

Emploi Formation



- Accueil, conseil et orientation des demandeurs d'emploi
- Aide aux recrutements des entreprises
- Chantiers d'insertion

Solidarités



- Accueil, conseil et accompagnement des seniors
- Résidences pour personnes âgées
- Maison de la solidarité

Sport



- Gestion de salles, terrain de rugby, piscine
- Intervention dans les écoles
- Soutien aux associations



Voirie

- Entretien des voiries d'intérêt communautaire
- Fauchage et débroussaillage des voies communales
- Accueil des gens du voyage



Développement économique

- Accueil et conseil aux entreprises
- Parcs d'activités et locaux professionnels



Environnement

- Collecte des déchets ménagers
- Gestion des 4 déchetteries et des 2 plate-formes de déchets
- Contrôle des assainissements non collectifs



Enfance jeunesse

- Transport scolaire et restaurant
- Aide aux collègues
- Centre de loisirs Vacances à la Carte
- Accompagnement des communes



Culture et TIC

- Programmation Jeune public
- Aide à des événements associatifs
- Développement de l'offre cinématographique
- Cyber-espaces

« Ces missions sont déléguées par la commune à la Communauté de Communes qui les met en œuvre. Elles sont pilotées par des commissions dont les membres sont élus par le conseil communautaire. Chaque commission est composée de 25 personnes : un vice-président et un adjoint référent, un titulaire et un suppléant par commune.

La commission fait des propositions dans son domaine de compétence, elle les soumet pour avis au bureau puis pour débat et décision au conseil communautaire. Elle s'assure enfin de la réalisation et du suivi des actions qui en découlent. En parallèle des travaux menés par ces commissions communautaires, les communes peuvent avoir créé des commissions communales de proximité.

Elles ont une mission complémentaire à celle de la Communauté de Communes : elles font remonter les problématiques, en font une première analyse et les soumettent à la Communauté de Communes. Il doit exister une complémentarité entre les travaux de la commune et ceux de la Communauté de Communes et ce, dans tous les domaines de compétences d'Arc Sud Bretagne. Il est important que chaque élu siégeant dans une commission communautaire soit le rapporteur de ses travaux au sein de son conseil municipal et de la population. »



André Pajolec, Président de la Communauté de Communes

Déchets : le coût de la collecte et du traitement

À la fin du mois de mai, vous avez reçu votre facture REOM (redevance d'enlèvement des ordures ménagères). Elle remplace la Taxe prélevée auparavant sur les propriétés bâties. Nous vous rappelons que vous disposez d'un mois, à réception de ce courrier, pour régler le montant. 3 modes de paiements sont proposés : par courrier (chèque, virement ou TIP), sur place au Trésor Public (espèces), à son domicile (www.tipi.budget.gouv.fr).

1 facture annuelle pour tous les déchets

Cette redevance finance pour 2014 la collecte et le traitement de tous les déchets : ordures ménagères, mais aussi les emballages, le verre et le papier ainsi que ceux que vous déposez dans les déchèteries.

Que couvre le montant de votre facture ?



- des taxes : 10 % TVA et autres
- les dépenses de collecte et de traitement des emballages, du verre et du papier (20 %)

- les dépenses de gestion des déchetteries et des plateformes de déchets verts (20 %)
- les dépenses de collecte (25 %) et de traitement (25 %) des ordures ménagères.

Les dépenses annuelles de la Communauté de Communes se divisent en 2 parties :

- Les dépenses fixes liées aux contrats de collecte et à l'amortissement des outils des traitements gérés par le System
- Les dépenses basées sur les quantités collectées et à traiter en fonction de la nature des déchets produits.

Pour toute question particulière, prenez contact avec le service Environnement de la Communauté de Communes :

Par mail : environnement@arcsudbretagne.fr

Par tél : 0 800 743 359 (gratuit depuis un poste fixe)

Sur place : Zone Artisanale de Bel-Air à Marzan, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. ■

L'Espace Autonomie Séniors, un accompagnement de proximité

Vous avez 60 ans et +, l'Espace Autonomie Séniors vous accueille dans ses nouveaux locaux à Muzillac, au centre des Bruyères.

- Accueillir, écouter, informer et conseiller
- Evaluer les besoins et accompagner la mise en œuvre de réponses adaptées
- Organiser un suivi soutenu pour les personnes confrontées à une situation complexe en termes de santé, d'autonomie, d'environnement social
- Mettre en place des actions d'information et de prévention...

... les missions de l'Espace Autonomie Séniors permettent de répondre à l'ensemble des problématiques vécues par la personne âgée et son entourage.

Afin d'apporter une réponse globale et personnalisée, l'Espace Autonomie Séniors s'est doté d'une équipe pluridisciplinaire. N'hésitez pas à prendre rendez-vous. ■

Nouvelle adresse à Muzillac : Les Bruyères, rue du Hinly. Tél : 02 97 41 82 00

Rentrée scolaire : tarifs des transports scolaires

Vous pouvez trouver les tarifs et renseignements des transports scolaires sur le site officiel du maire www.noyal-muzillac.fr et sur les panneaux d'informations des deux écoles.

Création du Groupe Néo56



Depuis le 1^{er} janvier 2014, Accueil Emplois Services et Rhuys Emplois, deux Associations Intermédiaires du Sud Morbihan, ont fusionné pour créer Néo Emplois. Son objectif étant toujours de proposer des emplois sous la forme de mise à disposition auprès de particuliers, d'associations, de collectivités et d'entreprises pour diverses missions : ménage, garde d'enfants de plus de trois ans, soutien scolaire, bricolage, jardinage, manutention...

En parallèle à cette fusion, un Groupement d'Economie Solidaire a vu le jour : le Groupe Néo 56 afin de rassembler toutes les structures qui, durant les 20 dernières années, ont été portées par AES et Rhuys Emplois. Ce GES permet dorénavant de mutualiser les moyens matériels et humains d'un même territoire, pour offrir une réponse de proximité à la problématique de l'emploi et de l'insertion. De plus,

de par son activité fiscalisée, il peut déployer une offre de services plus large, plus cohérente et plus adaptée à la diversité des situations rencontrées.

Le Groupe Néo 56, c'est 29 emplois de permanents, près de 500 salariés en insertion, 10 structures, la mutualisation des services de comptabilité, gestion, ressources humaines, la mutualisation d'un poste de développement économique et commercial, le développement des offres de services vers les entreprises (gestion RH, outplacements, reclassement, formation...) et enfin le développement des circuits courts de production et de consommation. ■

Nous Contacter

Groupe Néo 56 au 02 97 53 36 25
ou 02 97 48 01 68
contact@neo56.org.

CCFD (terre solidaire)



Dans le monde, 870 millions de personnes souffrent de la faim, soit 1 habitant sur 8 de notre planète... et parmi eux une majorité d'enfants, qui en meurent ou en gardent des séquelles physiques et intellectuelles à vie !

Ce chiffre est révoltant bien sûr mais il l'est d'autant plus que la faim n'est pas une fatalité et nous pouvons tous agir et se mobiliser pour que cela change.

À Noyal-Muzillac, un moyen pour venir en aide et agir contre cette injustice, en apportant notre soutien financier aux partenaires du C.C.F.D terre solidaire : la collecte de papiers. Vous pouvez apporter vos journaux, revues publicitaires en paquets ficelés et sans plastique. Le dépôt est situé à l'atelier municipal (ancienne scierie) ouvert tous les jours aux heures de travail des employés communaux.

N'oubliez pas que les bénévoles du C.C.F.D sont toujours à votre service s'il vous est difficile de vous déplacer.

Et pour plus de renseignements, une réunion d'information sur le C.C.F.D terre solidaire a lieu une fois par mois aux Buissonnets à Muzillac. ■

Pour l'équipe C.C.F.D,
Lucien DOUAUD

ADMR

- Rester à domicile le plus longtemps possible



L'ADMR apporte des aides aux personnes âgées qui leur permettent le maintien à domicile et une vie paisible chez elles. Grâce à l'action conjuguée de bénévoles et de salariés à leur écoute, nos anciens peuvent jouir pleinement de la vie sans quitter leurs habitudes ni leur cadre de vie !

Nos services de maintien à domicile :

- Ménage, repassage
- Télé assistance
- Aide à la toilette
- Courses, démarches administratives
- Préparation et aide à la prise des repas. Nous élaborons avec les personnes âgées et leurs proches la solution sur mesure, une offre qui peut évoluer ou s'affiner et qui respecte le choix des personnes. Même fragilisées, elles peuvent à tout moment exprimer leurs attentes. Nous les conseillons sur le financement, envisageons les possibilités de prise en charge (APA, caisses de retraite...) et les soutenons dans leurs démarches. Nous recrutons le personnel qualifié qui effectuera, avec tact et discrétion, ces interventions.

Vous aider à mener la vie que vous voulez

Enfants, adolescents, jeunes adultes, personnes de moins de 60 ans, personnes âgées : notre ambition est de vous permettre de vivre chez vous, en toute indépendance et en toute liberté. Vous pouvez bénéficier d'une aide à la réalisation des actes ordinaires de la vie : tâches ménagères, entretien du linge, préparation des repas, courses... De plus, des pro-

fessionnels interviennent pour vous accompagner dans les actes essentiels de la vie quotidienne : aide au lever, au coucher, aux déplacements, à l'habillage, à la toilette, à la prise de repas... et dans l'accompagnement à la vie sociale.

C'est pourquoi nous avons créé des services d'aide à domicile pour les personnes handicapées, conçus pour vous aider dans les actes essentiels de la vie et pour faciliter vos déplacements.

Trouver un mode de garde d'enfants à domicile adapté à vos besoins

Tôt le matin, tard le soir, le jour, la nuit, pour quelques heures ou davantage, occasionnellement ou régulièrement, horaires contraignants ... La prise en charge des enfants est souvent compliquée lorsque l'on travaille.

Notre personnel, spécialement formé pour l'intervention à domicile, saura respecter l'intimité de votre foyer et assurer une garde active de vos enfants : les lever ou les coucher, assurer la toilette et les repas, les chercher ou les conduire à l'école, contribuer à leur éveil... L'intervenante peut également réaliser des tâches ménagères lorsque l'enfant dort (travaux ménagers, entretien du linge et du logement).

Le service de garde à domicile peut être financé en partie par la CAF ou la MSA : les familles qui font garder leurs enfants à leur domicile au moins 16 h / mois peuvent, sous conditions de ressources, bénéficier



d'un complément de libre choix du mode de garde dans le cadre de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE).

Aide à la famille

À certains moments de la vie, une famille peut avoir besoin d'une aide extérieure à domicile : comment faire lorsqu'un enfant tombe malade et qu'il faut continuer à s'occuper de ses frères et sœurs ? Quand on décide d'avoir un deuxième enfant et que naissent des jumeaux, faisant passer la famille de trois à cinq ? Ou encore lors d'une séparation, d'une reprise d'activité ?

Grossesse, naissance, maladie ou décès, aide dans les relations parents/enfants, séparation, reprise d'activité, désir de concilier vie familiale et vie professionnelle : un soutien peut parfois s'avérer nécessaire.

Pour chaque situation, l'ADMR a des solutions d'aide aux familles et des professionnels qualifiés capables de vous seconder à votre domicile.

Quelqu'un au bout du fil 24 heures sur 24

Vous souhaitez continuer à vivre chez vous, malgré l'âge, le handicap, la maladie, par crainte d'une chute ou d'un malaise. Pouvoir appeler quelqu'un simplement pour un réconfort ou pour un secours, c'est tellement rassurant.

Pas besoin de décrocher le téléphone, une pression sur le médaillon et un professionnel est à votre écoute, prêt à réagir. Il décide avec vous s'il faut appeler le médecin, un membre de votre famille, un voisin, ou un service d'urgence. Pas d'installation compliquée, une simple prise téléphonique, et vous êtes en sécurité !

Le système de téléassistance s'adapte à vos besoins : poires de lit, voyant flash pour les personnes malentendantes.

Vous avez la possibilité de vous abonner pour une durée indéterminée ou juste pour les vacances de vos proches ou encore le temps d'une convalescence...

Dans certains cas, le service peut être pris en charge dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Des subventions locales, une aide de votre mutuelle ou de votre caisse de retraite sont également possibles.

• Avantage fiscal de l'aide à domicile

Tous ces services donnent lieu à une réduction d'impôt ou un crédit d'impôt (sous certaines conditions) égal à 50% de la dépense engagée, dans la limite d'un plafond fixé annuellement (article 199 sexdecies du Code Général des Impôts).

Contact

ADMR Noyal-Muzillac - Place Pierre Commelin
Tel : 02 97 45 66 39 - Présidente Réjane LEGOFF,
Responsable Travail Christine TILLARD ■



La Jeune France

La Jeune France existe depuis de nombreuses années.

Aujourd'hui, elle se compose de 5 sections très dynamiques qui sont le basket, le foot, la musique (batterie-fanfare), les supporters musique et le théâtre.

Tout au long de l'année, en dehors des compétitions, ses membres organisent différentes manifestations : repas, spectacles, noce bretonne, concert, vente de crêpes...

Le conseil d'administration de la Jeune France, qui est composé de membres des différentes sections, tient à féliciter tous les footballeurs, basketteurs, musiciens, supporters et acteurs pour la saison 2013-2014 et donne ses encouragements pour la saison prochaine. Il tient également à remercier tous les encadrants, animateurs, accompagnateurs, parents, familles, amis qui participent au bon fonctionnement de la Jeune France.

Les prochains rendez-vous

- **Dimanche 28 septembre**

Suite au succès des années passées, nous organisons le repas « cochon à l'ancienne » et le concours



de chants et contes traditionnels, en partenariat avec « La bogue d'or ». L'an dernier, plusieurs personnes ont été sélectionnées et une bogue d'or (Yvette Beillon) et une bogue d'argent (Hervé Elain) ont été gagnées. Au préalable des sélections, vous pourrez déguster un cochon préparé à l'ancienne (uniquement sur réservation).

- **Dimanche 16 novembre**

Nous vous invitons à l'assemblée générale, suivie du verre de l'amitié.

- **Samedi 22 novembre**

Loto avec de nombreux lots : venez tenter votre chance !

Location de la salle

Pour tous renseignements ou réservations de la salle, merci de contacter Françoise Guiho au 06 43 83 31 20 (portable de la Jeune France). ■

Musique Jeune France



Après un début d'année bien chargé avec la reprise de l'école de musique, la reprise des répétitions pour l'orchestre, la soirée cabaret et notre concert à la salle l'Asphodèle de Questembert, nous nous sommes presque exclusivement consacrés à la préparation des concours individuels et d'ensemble.

Le samedi 29 Mars dernier avaient lieu à Malansac les évaluations individuelles départementales organisées par la FSCF et l'Harmonie-Fanfare de Malansac. Dix élèves de l'école de musique de la Batterie Fanfare se sont présentés, huit d'entre eux ont été reçus dont trois avec l'obtention d'une médaille. Bravo à nos jeunes musiciens pour le travail qu'ils ont fourni tout au long de l'année ! Les plus grands, quant à eux, se sont rendus à Janzé trois semaines plus tard pour participer aux évaluations individuelles régionales. Sur six musiciens à se présenter, deux

d'entre eux ont obtenu leur concours et pourront l'an prochain se présenter dans la catégorie supérieure. Félicitations à tous nos candidats et évaluateurs Noyalais qui se sont levés de bonne heure pour cette journée d'évaluations ! Mais l'apprentissage de la musique ne s'arrête pas là. Maintenant place à la préparation de l'audition de fin d'année qui aura lieu le samedi 28 Juin à 17h, salle de la Jeune France. Venez nombreux pour soutenir nos apprentis musiciens !

Comme chaque année, pour la préparation des concours d'ensemble, nous faisons appel à des cadres extérieurs pour nous donner un petit coup de main pour mettre sur pied les 3 morceaux que nous présenterons lors des évaluations régionale et nationale. Le premier stage s'est alors déroulé le week-end du 21-22-23 Février avec la participation de Nathalie Texier et Philippe Hauquier, musiciens professionnels. Les 2-3 et 4 Mai se tenait le second stage avec cette fois pour cadres Fabien Bataille, compositeur de l'un de nos morceaux imposés, Roger Lefebvre et Christophe Bruand. Merci à eux pour leurs conseils et leur patience ! Deux très bons stages et un très gros travail effectué !

Tout ce travail pour les concours qui, comme tous les ans, arrivent à grand pas. C'est à Malansac que nous nous sommes rendu le dimanche 25 Mai pour participer au concours régional de musique. La Batterie-Fanfare obtient un prix d'honneur mention très bien en division Grand Prix National. C'est ensuite le week-end du 7 Juin, week-end de la Pentecôte, que nous sommes partis pour Villeneuve-sur-Lot à l'occasion des Grands Prix Nationaux 2014. C'est sous un soleil de plomb que notre bel orchestre termine sur la deuxième marche de ce concours en obtenant pour la première fois de son histoire un Grand Prix National mention très bien ! Un grand merci à nos supporters qui nous ont été d'un très grand soutien et qui ont mis le feu à la salle de concours ! Il y a aussi cette année une nouveauté : le pupitre de percussions de l'orchestre se présentait lui aussi aux concours avec 3 morceaux en catégorie classement. Nous avons obtenu un prix d'honneur mention bien à Malansac ainsi qu'à Villeneuve-sur-Lot et nous nous classons donc en division supérieure !

Après les concours, place à l'organisation de notre habituel repas couscous qui cette année se tiendra le samedi 30 août. Comme l'an passé, vous pourrez venir danser sur les chansons du groupe « Les Win-

ders » tout en dégustant le repas. Nous vous attendons, venez nombreux !

La Batterie Fanfare de Noyal-Muzillac participe aux Grands Prix Nationaux (GPN) de musique de la Fédération Sportive et Culturelle de France depuis 1988. Cette manifestation rassemble une trentaine d'orchestres venant des quatre coins de la France. Certains d'entre vous en ont peut-être déjà entendu parler mais suite à notre candidature, la FSCF nous a confié l'organisation de cette rencontre pour 2015, celle-ci se déroulera donc le week-end de la Pentecôte (22-23-24 Mai). Et vous, où serez vous à la Pentecôte 2015 ?

La communication pour cet évènement commence dès à présent : cette affiche a été créée spécialement pour communiquer dès cette année au concours régional Bretagne FSCF de Malansac, régional Pays de Loire de Baugé ainsi qu'au national de Villeneuve-sur-Lot.

Nous pouvons dès à présent vous annoncer qu'en plus des concours, défilé et festival lié au GPN, nous travaillons actuellement sur la programmation de deux gros concerts qui auront lieu le vendredi soir et le samedi soir. Des noms à venir prochainement...

Ce sera à coup sûr un évènement majeur dans la vie de notre commune et nous vous attendons tous pour venir partager de grands moments musicaux et festifs.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur notre site : www.bfnm.fr

NOYAL-MUZILLAC
22, 23 et 24 mai

GPN 2015
Grands Prix Nationaux de Musique

Et vous, où serez-vous à la pentecôte 2015?
www.bfnm.fr

Les Cousettes Noyalaises



Cette année nous avons participé à divers marchés de Noël (Noyal-Muzillac, Séné, Damgan).

À l'approche de la période estivale, nos petites mains s'affairent afin de préparer nos stands du 14 juillet. Toujours avec plaisir et dans la bonne humeur, nos cousettes se retrouvent chaque mardi pour réaliser nos différentes œuvres.

Et puis viendront les vacances, elles permettront à chacun de se ressourcer et de revenir avec une énergie nouvelle et des envies de réalisations différentes. L'été permettant de découvrir d'autres produits et techniques qui peuvent être fabriqués par nos adhérents.

Mais nous pensons aussi à la prochaine rentrée, nous espérons que nos fidèles adhérentes reviendront, et nous accueillerons de nouveaux membres avec plaisir. Nouvelle participante égale nouvelle compétence à exploiter, chacune d'entre nous ayant son centre d'intérêt et ses propres possibilités.

Bonnes vacances à tous et à la rentrée. ■

Michèle Savouret

Collectif Loisirs Noyalais

L'association Collectif Loisirs Noyalais a tenu son assemblée générale le lundi 12 mai à 20h30 espace BENGUE. Son président Jean-Claude THOMAS, après avoir salué les 25 membres présents, a fait un état des lieux de l'association. En effet, suite aux dernières élections municipales, l'association s'affranchit de son rôle de pseudo comité des fêtes, laissant ainsi toute liberté d'action à la nouvelle municipalité.

L'heure est au bilan pour l'association, créée en juin 1992 sous l'appellation Culture et Loisirs Noyalais et qui a pour vocation la mise en valeur du Patrimoine Noyalais à travers des spectacles vivants et des fêtes traditionnelles. À son actif : 12 « son et lumière », 21 fêtes du 14 juillet, 13 années de Nocturnes Noyalaises... un bilan somme toute honorable des activités culturelles de notre commune qui font désormais partie de son histoire.

Toutes ces animations ont engendré des investissements qui nécessitent un inventaire : réalisations

de costumes, de décors, achat de matériel son et lumière. C'est pourquoi le bureau propose à l'assemblée une pause de ses activités pour l'année 2014. Pour ce faire, trois commissions seront chargées des inventaires. De plus, la création d'un site internet optimisera la gestion et la communication du futur fonctionnement de l'association. Ainsi, nous nous retrouverons le 22 octobre à 20h30 à l'Espace BENGUE pour dresser un nouveau bilan et finaliser nos objectifs pour l'année 2015. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

L'association sollicite votre compréhension pour l'annulation de notre programme 2014. Nous remercions très sincèrement tous les acteurs de nos réalisations passées et nous vous souhaitons un bel été.

Le bureau : Jean-Claude THOMAS, Fernande MICHELOT, Béatrice CRENO, Aurélie CAMERLO. ■

E Korn An Tan



La saison d'été 2014 se prépare avec le groupe de danses traditionnelles E KORN AN TAN qui, comme d'habitude, organise plusieurs manifestations en costumes traditionnels :

- **Le 22 Juin**, Noces Bretonnes du Gorvello,
 - **Le 14 Juillet**, festivités à Noyal Muzillac,
 - **Le 3 Août**, les Noces Bretonnes à Noyal Muzillac
- D'autres prestations auront lieu dans les environs de Noyal-Muzillac.

Depuis septembre 2013, le groupe E KORN AN TAN a accueilli de nouveaux danseurs qui se joindront aux plus anciens pour préparer des suites de danses à l'occasion des fêtes d'été.

La rentrée prochaine aura lieu le **mardi 9 Septembre 2014**

- 19h30 : cours enfants
- 20h30 : cours adultes

Renseignements

Paulette LE CLAINCHE,
Présidente : 02 97 48 66 84 ■

La Noyalaise Fleurie

L'association La Noyalaise Fleurie a toujours autant de succès, une cinquantaine d'adhérentes se retrouve une fois par mois dans une ambiance chaleureuse, et elles ont le plaisir de réaliser une composition florale à chaque fois différente et originale.

Les cours reprendront en septembre le jeudi de 14h à 16h et de 16h30 à 18h30, et le samedi de 10h à 12h.

Bonnes vacances d'été à tous. ■

Catherine Bomal



Au gré des sentiers

Les amis, nous vous invitons à venir découvrir des sentiers et des paysages toujours plus beaux et variés, différents suivant les saisons. La lumière et les couleurs dont la nature se pare nous laissent surpris et béats d'admiration par ce qu'elle offre à nos yeux.

L'association compte 60 adhérents. Le groupe s'étoffe tout au long de l'année avec l'arrivée de nouveaux venus. Lors des sorties du jeudi, nous sommes entre 10 et 20 personnes. L'ambiance parmi les randonneurs est sympa, chaleureuse. Nous avons énormément de plaisir à nous retrouver, puisque le groupe n'est jamais le même, suivant la disponibilité de chacun. Les parcours varient entre 8 et 11 km. Ne paniquez pas : notre rythme nous laisse tout le temps d'admirer et de respirer les parfums qui se diffusent. Ce n'est pas la course !

Depuis janvier : 14 sorties sur Noyal-Muzillac et les communes environnantes (Le Guerno - Arzal - Marzan - Sulniac - Questembert etc.).

Le 18 mai, pour la sortie annuelle vers la presqu'île de Crozon (Finistère), nous sommes partis à 6h30 en car et arrivés à Camaret à 9h30. Le groupe était composé de 46 personnes. La météo nous a été très favorable avec du soleil et une petite brise venant du large. Camaret est située à l'extrême ouest de la presqu'île de Crozon et déploie l'éventail de ses trois pointes rocheuses PEN-HIR - LE GOIN - LE TOULINGUET.

La randonnée, de 6 à 8 kms par des sentiers côtiers faciles, avec seulement une grimpe un peu raide, nous a mis en appétit. Des panoramas à couper le souffle, une mer plate, des rochers découpés avec des formes laissant notre imagination vagabonder, une porte vers l'infini, un chat... Sur le chemin nous trouvons des restes de batteries militaires du XVI^e siècle, un mémorial rappelle le vécu de l'endroit.

À 12h30, pique-nique dans un camp de vacances avec apéritif offert par l'association. Un partage de dessert surprise : far et fondant au chocolat faits par les amis randonneurs. Ce fut très convivial.

À 13h30, nous rejoignons en car Camaret où nous attend un guide passionné d'histoire et historien



lui-même. Pendant 45 minutes captivantes il nous évoquera l'histoire de la tour de VAUBAN datant de 1689, construite à la demande de Louis XIV sur des plans de VAUBAN, place stratégique pour défendre la rade de Brest.

Poursuite de la visite par la SNSM (Société National de Sauvetage en Mer) : un adjoint de la mairie nous a expliqué ce à quoi ils servent et leur implantation. Tous les bénévoles, du sauveteur au mécanicien, effectuent 70 sorties par an.

Dernière visite, la chapelle de ROCAMADOUR est un site incontournable. Son nom original, Notre Dame du Roc, s'est transformé en Rocamadour. Il provient du mot « roc » La chapelle, construite sur un affleurement rocheux, date de 1527. Détruite par un incendie et reconstruite avec l'aide d'artistes de l'époque, elle est célèbre par ses nombreux EX-VOTOS.

À 16h30, départ pour un dernier arrêt à la pointe des Espagnols : une vue splendide de Camaret sur la rade de Brest (port militaire - de commerce - de plaisance et de la base sous-marine). Les paysages colorés par des rhododendrons, les terres arides des monts d'Arrée et ses arbres secs donnent une impression irréaliste : beauté et souffrance imposées à la nature par les hommes et par les vents. Le trajet de retour s'effectue dans une joyeuse ambiance. Arrivée à 20 h15 pour un voyage qui restera FANSTASTIQUE et INSTRUCTIF. ■

Pour nous contacter

Bernard STIMEC au 02 97 42 85 49
et Serge MATHIS au 02 97 49 03 78

Club du Bel Age

L'année a débuté par l'assemblée générale suivie du repas pris en commun avec la plus grande partie de nos adhérents.

Après un septennat bien rempli, notre ancienne présidente Monique Pédrault que nous remercions pour le bon travail accompli, passe le relais à Danièle Gouriou à qui nous adressons tous nos vœux de réussite.

Parmi les activités et sorties réalisées ou programmées pour l'année nous retiendrons :

- La traditionnelle galette des rois précédée d'un exposé sur l'audiométrie.
- Le repas annuel où nous avons fait le plein de convives.
- Une semaine de tourisme bien agréable en Ardèche.
- Une escapade sur l'île de Bréhat.



- En prévision la sortie du 24 octobre sur le site d'Airbus à Saint-Nazaire.

Bonnes vacances d'été à tous. ■

Contacts

Danièle Gouriou : 02 97 42 90 17

André Pivault : 02 97 41 41 99

Théâtre « Calembredaine » Jeune France



La troupe Calembredaine se souviendra de sa saison 2014, année de tous les records d'entrées, avec un très beau programme « École d'hier et d'aujourd'hui » pour les juniors et « Trois chambres à zéro » pour les séniors. Le défi pour la prochaine saison : faire aussi bien. Le bureau salue le travail de tous ses membres et remercie le public toujours fidèle qui nous encourage chaque année par sa présence et ses applaudissements.

Les juniors reprendront les cours de théâtre le mercredi 3 septembre de 15h à 17h, inscription ce jour salle de la Jeune-France (âge : 10 à 14 ans et dans la limite des places disponibles).

Les séniors, à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale 14-18, présenteront un spectacle à La Roche-Bernard durant l'été (renseignements dans la presse).



La section Ados nous aura enchantés avec la présentation de la pièce « Toc Toc » de Laurent BAFFIE. Un sacré pari qu'ils ont su relever avec un répertoire engagé qui a fait l'unanimité. Leur interprétation est le résultat de plusieurs années de pratiques théâtrales. Ils auront l'occasion d'exercer leur talent en présentant cette pièce le vendredi 30 mai au festival de théâtre de Josselin et à CARNAC cet été. Une reconnaissance bien méritée pour cette jeune équipe talentueuse. Encore bravo à toute l'équipe.

Nous allons désormais nous attacher, durant l'été, à préparer le nouveau programme pour la saison 2015. La rentrée se fera le mardi 2 septembre pour les séniors, à 20h30 salle Jeune-France.

Nous souhaitons à tous un très bel été 2014. ■

Association Saint-Martin

- Que notre Église est Belle



Bien souvent nous avons entendu ces paroles, un groupe de Noyalais, conscients qu'il fallait entretenir ce remarquable patrimoine, a fondé en 2008, l'association Saint Martin, qui aura pour but l'entretien, la restauration et la mise en valeur du patrimoine religieux de cette église.

Pour faire face aux futures dépenses, un repas a donc été organisé. C'est maintenant un rendez-vous incontournable tous les ans pour les Noyalais et amis des communes voisines. Ce repas est orchestré par la vice présidente Christiane épaulée par une formidable équipe, qui ce jour-là ne laisserait pas sa place, tellement l'ambiance y est sympathique. La recette intégrale de ces repas a donc permis d'effectuer plusieurs restaurations, à savoir :

- En 2010 restauration de l'ancienne croix du clocher qui, lors de sa longue existence, a subi bien des mésaventures : plusieurs fois touchée par la foudre, chute suite à une tempête, redressée, elle a repris sa place jusqu'en 1979. Elle est maintenant mise à l'honneur sur la façade de l'Église.
- En 2011, pour le 14 juillet, une exposition sur les ornements et objets religieux a été mise en place dans l'église. 700 personnes l'ont visitée. Ce fut un succès. Un don de 500 € a été effectué au profit de la paroisse pour le chauffage de l'Église.
- En 2012, l'association a demandé à la municipalité de rechercher des subventions pour la

restauration du grand tableau qui se trouve dans la chapelle du rosaire, propriété de la commune. Grâce au conseil général, au conseil régional, à la municipalité, ce tableau a pu être restauré pour la somme de 6 500 €, l'association ayant participé à hauteur de 50% de la part revenant à la commune soit 1 500 €.

- En 2013, la municipalité n'ayant pas l'intention de participer à la restauration de la bannière de St Martin. Ste Noyale qui est propriété de la commune et inscrite à l'inventaire depuis 1905, c'est donc l'association qui a réglé la facture, soit 6 900 €. Elle a été bénie par le père Jean Couedro le dimanche 17 novembre, avec la procession jusqu'à la fontaine St Martin.
- Le prochain grand projet, qui tient à cœur à l'ensemble du bureau, serait d'installer une vitrine sécurisée pour mettre en valeur l'orfèvrerie religieuse que la paroisse possède. Mais comme vous vous en doutez, Gisèle, notre trésorière me signale que les finances sont dans le rouge. C'est donc à vous, chers amis fidèles participants à notre repas annuel, que je donne rendez-vous le dimanche 5 Octobre prochain à 12h30 salle de la Michôchene. Vous passerez un bon moment entre amis et vous ferez une bonne action, afin que notre église soit de plus en plus accueillante. ■

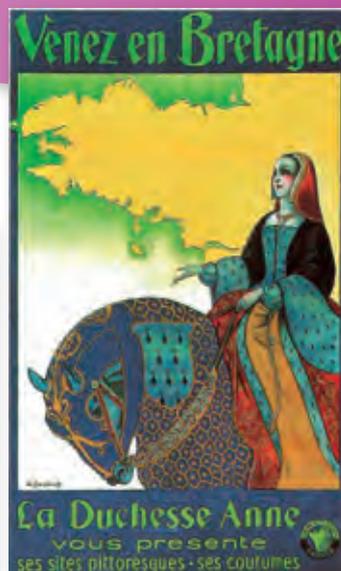
Le Président
Jean Spiral

ANHA

2014 est une année particulière : il y a 100 ans débutait la Première Guerre Mondiale 1914-1918 et il y a 500 ans décédait Anne de Bretagne, Duchesse et deux fois Reine de France.

L'association ANHA (association Noyal d'Hier et d'Aujourd'hui) tient à marquer ces anniversaires en proposant de découvrir, à la Maison du Patrimoine, une exposition en lien avec ces thèmes. Vous pourrez la découvrir, de 10h à 12h30 et de 15h30 à 19h, les mercredis, samedis et dimanches de juillet et d'août ainsi que le dimanche 21 septembre lors des Journées du Patrimoine.

Et n'oubliez pas notre livret de découverte du bourg édité en 2013, disponible à Maison du Patrimoine lors de l'exposition. Il est également visible sur le site internet de la mairie et de l'Office de Tourisme « Tourisme Arc Sud Bretagne ». Il est réalisé sous forme de visite guidée en 12 stations en présentant les dif-



férents bâtiments du bourg, en particulier ceux de la Renaissance, et il est illustré de dessins, de cartes postales anciennes et de photographies.

Vous retrouverez également l'association à travers une rubrique, à la fin de ce bulletin, qui relate modestement l'Histoire et la Toponymie de notre commune. ■

Jacques HAZO

Animations du patrimoine été 2014



Jacques HAZO, animateur patrimoine, vous propose cet été des visites guidées dans toutes les communes d'Arc Sud Bretagne.

Pour connaître le programme complet des visites, renseignez-vous à l'office de tourisme communautaire à Damgan : place Alexandre Tiffoche, 56750 Damgan - www.tourisme-arc-sud-bretagne.com

Les Visites du patrimoine à Noyal-Muzillac

Départ à 14 heures.

Dates :

Les mardis : 1^{er} juillet - 15 juillet - 29 juillet - 12 août - 26 août - 09 septembre

Le programme des Circuits du patrimoine est en cours de préparation. ■

Ensemble vocal « Au Chœur de la Grange »

L'idée de se retrouver entre amis pour chanter est née il y a trois ans. Depuis, le « Chœur de la Grange » a grandi. Il se compose maintenant d'une douzaine de personnes qui partagent avec plaisir le chant à plusieurs voix.

Cet ensemble vocal se réunit à Noyal Muzillac une fois par semaine pour interpréter des chansons du

patrimoine français et se produit chaque année seul ou accompagné d'autres formations lors de « Rencontres Musicales ». ■

Michèle et Eric MORIO-PASQUIER

Contact : au.choeur.de.la.grange@gmail.com

Jeune France Basket

La saison 2013/2014 touche à sa fin... avec des souvenirs plein la tête. Nous comptons 54 licenciés (des U7 aux loisirs) et la JF basket a été en entente avec le club de Muzillac pour la plupart des équipes (U7, U9, U11, U13, U15 filles, U15 garçons, séniors). L'histoire du club se décline dans diverses pages.

Bonne lecture !!

Équipe U7

Une douzaine de jeunes nés en 2007 et 2008 se retrouvaient tous les mercredis matins pour découvrir notre sport.

Ils n'ont participé à aucun plateau cette saison mais nous espérons y remédier pour la saison prochaine. Certains de ces enfants vont affronter le monde des grands en commençant la compétition dès septembre alors que d'autres vont continuer d'approfondir leur basket en restant en U7.

Équipe U9

11 joueurs (7 filles + 4 garçons) ont pratiqué les terrains de basket en cherchant désespérément une victoire... Cette saison n'a pas été facile pour leur moral mais nous les félicitons de ne pas avoir baissé les bras.

Nous comptons sur un esprit semblable la saison prochaine pour découvrir les joies du succès.

Merci à Amélie et Léa pour avoir suivi cette équipe durant toute la saison. Pour une première expérience, nous les encourageons à persévérer et les invitons à continuer parmi nous.

Équipe U11

Au nombre de 12 (7 filles + 5 garçons), les U11 ont connu une saison mitigée. Les victoires, mais aussi les défaites, ont été au rendez-vous sur un championnat très compétitif. Une équipe très agréable à coacher mais qui baisse vite les bras... Un esprit davantage collectif leur permettra d'atteindre les sommets. Mais nous leur faisons confiance, il leur reste encore beaucoup d'années pour se perfectionner !!!

Merci à Hélène et Céline de les avoir coachés.

Équipe U13 filles

12 joueuses (dont 5 noyales) se sont défoulées sur les terrains du Morbihan et ont connu un vrai triomphe !! En terminant 3^{ème} (ex-aequo), elles ont effectué une belle saison avec parfois des difficultés, notamment dans la disparité des niveaux... Qu'elle poursuive ce chemin !!

Merci à Thierry, notre fidèle coach

Équipe U15 filles

Seulement 7, cette saison, ce groupe de nanas a réussi une belle saison. En terminant 3^{ème}, elles ont progressé tout au long de la saison. Un esprit collectif et jovial transpire de ce groupe. Qu'elle poursuive cet élan !!

Merci à Barbara et Sébastien de les avoir suivies.

Équipe U15 garçons

En entente avec le club de Muzillac et Péaule, Hugo, notre unique licencié garçon noyalais, a trouvé en cette équipe, une envie, un groupe de basket.

Avec un effectif de 12 joueurs, cette équipe a connu de beaux week-ends. La relève est assurée !!

Merci à Cédric pour son savoir-faire et pour avoir pris cette bande de jeunes en main.

Séniors filles

Equipe créée sur le tard en septembre 2013 en entente avec le club de Muzillac.

Nous avons renoncé à notre niveau D1 pour repartir en D3 avec un effectif de 12 joueuses. La cohésion sur le terrain n'a pas toujours été simple à trouver : 2 équipes ayant évolué à 2 niveaux différents. Il a donc fallu se prendre en main, tenté de s'identifier au sein de l'équipe. Elles terminent 13^{ème} sur 18 équipes. Cette expérience s'arrête en cette fin de saison. Nous espérons vivement que l'équipe séniors filles reverra le jour très rapidement et que la relève sera là dans peu de temps...



Loisirs

Sur les mêmes principes que les années passées, nos loisirs prennent les entraînements et les matchs comme ils viennent. Les mercredis soirs sont consacrés à se retrouver, rigoler et accessoirement, jouer au basket. C'est une équipe qui se connaît depuis quelques années déjà et c'est ce qui fait leur force.

Venez les encourager, elles sauront vous accueillir avec de bons gâteaux.

Fêtes

Comme chaque saison, notre club a organisé son moules-frites et ses 2 matinées crêpes.

La dernière en date a encore connu un succès. Merci aux parents, licenciés, clients, ...

Notre saison est animée par ses manifestations et ceci nous aide à proposer des tarifs de licences peu élevés.

Merci !!

Merci aux licenciés pour leur assiduité et leur envie irréprochable, aux parents pour leur soutien et leur disponibilité, à la JF pour son aide financière et morale, et à la Mairie.

Nous comptons sur vous tous pour écrire, encore et encore, de nouvelles pages dans notre saga « JF basket ». Bonnes vacances !!

Et on espère toutes et tous vous retrouver dès la prochaine saison !! ■



Jeune France Football

Cette saison 2013-14 fut encore riche en émotion. Malgré le travail de tout le club nous ne sommes pas parvenus à maintenir l'équipe fanion en Division d'honneur régional. La faute en grande partie à de nombreux blessés auxquels nous avons dû faire face. Nous allons donc retrouver la saison prochaine la Promotion d'honneur où évoluent nos voisins, ce qui promet de beaux derbys en perspective.

L'équipe B, quant à elle, a réussi le pari qui avait été fixé, la montée en 2^{ème} division de district.

Cette réussite nous permet de faire progresser le club dans l'échelle des clubs de football de notre département.

L'équipe C, quant à elle, a réalisé une fort belle saison avec un vrai esprit de groupe et de convivialité.

Daniel a décidé de prendre du recul après ces 3 années passées comme entraîneur séniors, nous tenions à le remercier vivement pour le travail effectué fort d'un bilan plus que positif.

L'équipe des vétérans a continué à se donner rendez-vous le dimanche matin. Elle a obtenu de fort beaux résultats avec seulement 2 défaites cette saison et une élimination au tir au but en quart de finale de la coupe du Morbihan. Bonne humeur et esprit de convivialité restent les maîtres mots de cette équipe.

La saison prochaine sera donc une saison très importante pour stabiliser le club à ce niveau avec une équipe encadrant renouvelée.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs pour étoffer notre effectif.

Contact séniors

- David Fauquant 07 89 62 09 72
fauchess@orange.fr
- Julien Raulo 06 71 56 49 39

Notre club est également composé d'équipes jeunes d'une soixantaine de licenciés répartis dans les différentes catégories. Cette saison, nous avons reçu la reconduction de notre label foot qui récompense l'ensemble de notre école de foot pour la qualité de





notre encadrement et des structures sportives mises à disposition.

L'entente Noyal-Le Guerno pour les plus jeunes (de 5 ans à 12 ans) et le GPM (Groupement Pays Muzillac) entre Muzillac, Noyal-Muzillac, Le Guerno, Surzur et La Trinité Surzur (de 13 ans à 19 ans).

Nous disposerons, la saison prochaine, des équipes u17 et u15 qui évolueront en district 1 et d'au moins une équipe dans les autres catégories de jeunes.

Pour maintenir, voire améliorer notre accueil, nous avons besoin d'accompagnateurs pour diriger ces équipes. Une vingtaine d'encadrants est nécessaire pour pouvoir gérer la saison en toute tranquillité pour tous. Je fais donc appel à toutes les personnes intéressées que ce soit pour l'école de foot le mercredi après-midi ou le samedi après-midi.

Merci à tous les éducateurs et accompagnants qui donnent de leurs temps pour faire vivre cette école le mercredi et le samedi.

Nous remercions également la municipalité pour la qualité des infrastructures dont nous disposons.

Nous sommes toujours à la recherche d'éducateurs et d'accompagnateurs pour nos équipes alors n'hésitez pas à nous contacter

Contact Jeunes

- David Fauquant 07 89 62 09 72
fauchess@orange.fr
- Théo Pujol 06 79 77 91 20

Nous tenons également à remercier nos arbitres officiels et bénévoles, Guy, Daniel, Claude, Didier et Jean Luc pour leur travail indispensable au fonctionnement du club. Un grand merci plus particulièrement à Guy Daniello qui met un terme à sa carrière après 30 ans d'arbitrage.

Nous sommes activement à la recherche de personne désireuse de s'engager dans l'arbitrage.

Nous remercions aussi toutes les personnes bénévoles qui nous aident sur nos différentes manifestations et fêtes, indispensables à la bonne santé de notre club. Ces fonds nous servent chaque saison au financement d'équipements sportifs ainsi qu'au financement des éducateurs, essentiels à la progression et au bien-être de chaque licencié.

La mobilisation est le maître mot afin de pouvoir continuer à faire vivre ce club et nous espérons vous voir nombreux aux prochaines échéances, notamment le super LOTO du 2 Août et la Noce Bretonne du 3 Août Prochain. ■

Contact Fêtes

- Yves Guyot 06 80 30 23 98
yvesguyot@terre-net.fr

Merci à tous et bonne vacances...

Sportivement
Le bureau



Hand-Ball Club



La saison 2013 -2014 se termine déjà et les bilans seront présentés lors de l' AG. Toutefois au 20 mai, date où nous écrivons ces lignes, voici une première photographie du club de handball :

- 165 licenciés
- 15 équipes
- 15 entraîneurs
- 5 arbitres officiels et 4 jeunes arbitres.

Le nombre important d'équipes et de matchs à gérer nécessite une forte organisation et beaucoup de moyens.

Si le club s'efforce d'y faire face, nous ne pouvons que regretter les conditions plus que difficiles dans lesquelles les 160 matchs de hand à domicile et les 200 entraînements se sont déroulés avec des conditions d'accueil des joueurs déplorables et un sol sportif qui n'en est pas un.

Espérons que ces besoins de longue date soient un jour réalisés.

L'année sportive s'est terminée le 20 juin par l'assemblée générale mais l'activité se poursuivra pour les bénévoles par l'organisation du désormais traditionnel « cochon grillé » le 19 juillet.

L'école de Hand et sa trentaine d'enfants qui sont encadrés par Cédric, Michel et Manuréva ont porté les couleurs de Noyal au sein de 4 équipes. Ces équipes de - 8 et - 10 débutants ont continué leur progression mais surtout ont pris beaucoup de plaisir aux entraînements comme aux matchs.

Notre section école de hand conserve cette année son label argent décerné par la fédération.

Les moins de 10 confirmés de Denis et Nathalie ont rencontré de nombreuses équipes tous les quinze jours permettant d'élever leur niveau de jeu et de

pratiquer le hand plus régulièrement qu'en école de hand.

Les moins de 12 garçons de Yannick sont à créditer d'une bonne saison terminant 1 de leur championnat avec 2 défaites seulement.

Les moins de 12 filles de Fred, équipe constituée de nombreuses jeunes filles découvrant le hand, terminent leur saison avec 2 victoires encourageantes pour l'avenir et de courtes défaites.

Les moins de 14 filles de Jérôme, aidé de Mathilde et Sarah ont découvert la catégorie en championnat honneur avec un collectif aussi important qu'hétérogène et termine à une honorable troisième place.

Les moins de 14 garçons de Samuel et Louis, ont souffert de leur manque d'effectif en raison de nombreuses blessures, mais ont su faire preuve d'une remarquable combativité appréciée par leur deux coachs.

Les moins de 16 garçons de Christophe et Alexandre évoluaient cette année dans le difficile championnat d'excellence départementale. Après un bon début, les résultats ont été plus difficiles en raison de plusieurs longues blessures.

Les séniors filles de Denis, ont fait preuve d'une belle combativité dans les deux équipes malgré un

effectif un peu juste puisque l'équipe A évoluant en « excellence accession » termine quatrième de son championnat et que l'équipe B se positionne en septième place du championnat « excellence basse ». L'assiduité aux entraînements et la bonne humeur du groupe ont permis à toutes les filles de prendre du plaisir en gagnant de nombreux matchs.

Les séniors garçons de Yoann avec trois équipes, se sont plus que bien comportés en championnat puisque l'équipe A qui retrouvait la région se maintient en terminant huitième, tandis que l'équipe B après une brillante saison se place à la troisième place et sera peut-être amenée à évoluer au niveau supérieur l'année prochaine. L'équipe C termine à la sixième place en étant dépendante de l'effectif.

Vous pouvez aussi découvrir notre club au travers de notre site Internet : www.hbcnoyalmuzillac.com

Un grand merci à tous les bénévoles, aux parents, aux joueurs et aux amis du club qui contribuent tout au long de l'année à le faire fonctionner. ■

Sportivement,

Le Handball Club NOYAL-MUZILLAC

Contact : 02 97 45 64 73 - 06 11 95 20 58

E-Mail : 0556048@handball-france.eu

Comité des Boules de Bourgerel



La saison 2014 a commencé. Le 1^{er} concours s'est déroulé le 23 mars dernier. Les boulistes attendent avec impatience les deux temps forts de l'été: 3 jours à la Pentecôte et 3 jours en Août, les 9,10 et 11.

Tous les Noyalais sont invités au concours communal du 30 Août. Les joueurs occasionnels seront accom-

pagnés par des joueurs confirmés, tout cela dans la bonne humeur pour gagner la coupe.

Rappel: les jeux de boules sont ouverts tous les mercredis, samedis et dimanches après midi. ■

Le Bureau

Gym Club Noyalais



Avec la fin du mois de juin, le gym Club Noyalais se met en sommeil pour profiter pleinement des vacances d'été.

L'assemblée générale a eu lieu à la fin des cours. Elle a été suivie par un repas pris en commun où a régné, comme de coutume, joie et bonne humeur.

Pour venir nous rejoindre en septembre, n'hésitez pas à prendre les renseignements nécessaires près de :

- Anne-Marie LE BOT au 02 97 41 60 36
- Brigitte LE QUELLEC au 02 97 45 64 09

Bonnes vacances et à bientôt. ■

D-Tonic



La saison 2013/2014 se termine avec nos adhérents adultes et enfants qui se sont défoulés pour garder la forme en compagnie de nos 3 profs : Ingrid, Laurence et Geneviève.

Pour les enfants, le goûter ainsi que la démo de Noël ont été appréciés de tous.

En Avril, premier repas annuel entre adhérents qui s'est déroulé à Vannes, en toute convivialité.

Comme d'habitude, un RDV à ne pas manquer l'année prochaine !

L'année se termine sur des notes positives avec une augmentation des adhérents (124 adhérents), Merci à nos profs.



Créée en septembre 2004, l'association Noyalaise D-TONIC soufflera sa 10^e bougie à la rentrée prochaine.

Après 2 mois de farniente, rendez-vous à partir du lundi 8 septembre pour se remettre en forme.

Bonnes vacances à tous. ■

Le bureau de D-TONIC
Contact : THOMAS Marina
Tél. 02 97 45 64 92

État civil Oct. 2013 à Mai 2014



Naissances

ALONSO Noémie	14 Rue Pasteur
DANIEL Hugo	Bézy
DURAND Erina	9 Rue du Stade
DUTEMPLE FOULON Enzo	Brulis
EVAIN Alexis	Brulis
FLOHIC LE LUEL Tessa	7 Route du Grand Closne
GUILLAS Zoé	18 Résidence de Beaufort
HOELLARD Adèle	Le Petit Closne
JEGO Soline	Ville Taillouse
LAUNAY Ambre	Le Petit Kéralio
LE GOFF Mila	Lestreborgne



Décès

BARRAULT Gérard	4 Rue des Charrons
DELPUI Madeleine	17 Rue du Stade
JALLAIS Sylvie	Kervail
LAUDRAIN Yves	10 Place de la Bascule
LE BRUN Gabriel	Chemin de Rohel
LE CADRE Gérard	Bel-Air
MOULIN Paul	9 Résidence du Pont Noyal
PIERRE Gildas	Kérandi
ROBER Léon	24 Rue Pasteur
SURZUR Amélie	8 Rue des Anciens Combattants

Mariages



CADET Xavier & GUILLAS Adeline Lézale	LE PALLEC François & BOUIT Julie Trémondet
HUGOT Michel & HEFFNER Ramona Brulis - 5 Rue du Vieux Couvent	OGÉE Yannick & POUCHARD Marie-Claire 9 Rue François de Carné
LE COQ Manuel & SAVOURET Pauline Cottance - Kerroux	

• Remerciements

Le 2 juin dernier, un couple de Noyal-Muzillac, Marie-Lou et Michel Guillard ont perdu leur maison, rue du Presbytère, suite à un incendie qui a tout ravagé. Un élan de solidarité s'est manifesté dans notre commune sous des formes différentes (vêtements, relogement, soutien moral, amitié, bienveillance...). Des enveloppes déposées chez nos commerçants par des particuliers connus ou inconnus, ont été remises à Marie Lou et Michel.

Pour toutes ces manifestations de soutien et d'amitié, Marie Lou et Michel vous adressent du fond du cœur, tous leurs remerciements.

Tous ces gestes vont les aider à surmonter cette épreuve. Nous ne pouvons que vous dire « UN TRÈS GRAND MERCI ».

Marie-Lou et Michel Guillard

• Un petit mot du maire

Depuis quelques temps, notre commune fait l'objet de vols divers et variés.

Depuis le début du mois de mai 2014, 17 jardinières de fleurs de la commune (bacs en bois, jardinières en plastique) ont été dérobées, notamment au calvaire des Buttes.

Des particuliers se sont également faits subtiliser des bacs à fleurs, sur le rebord de leurs fenêtres.

Tous ces méfaits nuisent à la collectivité. Le renouvellement des bacs génère une charge financière non négligeable.

Ensemble, soyons vigilants sur le territoire de notre commune.

Lutte contre les cambriolages

Des réponses aux principales questions que l'on se pose en matière de lutte contre les cambriolages. Le temps est l'ennemi des cambrioleurs, efforcez-vous de les décourager en leur compliquant la tâche par des réflexes de bon sens ! Que faire en cas d'absence de courte durée ?

Même pour une courte absence, fermez à clé portes et portails. N'oubliez pas qu'une grande majorité des cambriolages ont lieu en plein jour, de préférence l'après-midi, quand on est parti faire des courses, chercher ses enfants à l'école ou promener son chien. Si vous possédez un système d'alarme, enclenchez-le à chaque fois que vous sortez.

Que faire en cas d'absence durable ?

- Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence. Votre domicile doit paraître habité: demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets.
- Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ou auprès des agents de la police municipale : dans le cadre des opérations « **Tranquillité vacances** », une attention particulière lors des patrouilles de prévention de proximité sera alors assurée.
- Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordante de plis révèle une longue absence.
- Ne laissez pas de messages sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.

Certains malfaiteurs ne cherchent pas à fracturer les portes mais se les font tout simplement ouvrir

N'ouvrez pas à n'importe qui, surtout si vous êtes une femme seule ou une personne âgée. Méfiez-vous des faux employés (voire policiers ou gendarmes !) qui viendraient intervenir chez vous sans que vous soyez informé. Les organismes officiels envoient souvent un courrier pour prévenir des visites. N'hésitez pas à téléphoner à l'organisme pour vérifier. Dans le doute, n'ouvrez pas. Certains délinquants "repèrent" les femmes seules. Si vous êtes dans cette situation, évitez de le signaler sur votre boîte aux lettres ou sur votre porte (prénom féminin, Madame ou Mademoiselle). Jamais de nom et d'adresse sur votre porte-clés. Si vous perdez vos clés, changez les serrures. En revanche, n'hésitez pas à faire des doubles pour vos proches plutôt que de laisser vos clés dans des cachettes classiques : sous le paillason, derrière le volet, dans le vase du jardin, dans la boîte aux lettres, etc.

Quels sont les moyens efficaces de protection ?

Si vous souhaitez installer un dispositif de protection sur votre habitation, la meilleure solution est de contacter votre assureur. Ces professionnels sauront vous conseiller pour choisir les matériels les plus performants. Chaque dispositif installé, même le plus simple, sera un frein supplémentaire à l'action du cambrioleur. Vous avez de nombreux exemples et références sur le site gendarmerie www.referentsurete.com, ainsi que des fiches à télécharger sur les bons réflexes, la vidéo protection et autres. Voir principalement pour les habitations, les onglets « Fiches Thématiques, cartouches « Résistance mécanique » rubrique « Les portes » ; l'onglet « Moyens Divers », cartouches « marquage, traçabilité, l'éclairage, le générateur de brouillard.

Quelles sont les mesures d'anticipation à prendre ?

Par mesure de sécurité, prenez des photos de vos objets de valeur (hifi, meubles, tableaux, etc.) et notez le numéro de série quand il existe. Ces informations faciliteront le remboursement par l'assureur en cas de vol ainsi que le travail des forces de l'ordre. Sauvegarder sur un support informatique (clef USB, disque dur externe) les éléments d'identification des objets et valeurs (clichés photographiques, marques et numéro d'identification).

De même, notez bien en plusieurs endroits (chez vous, sur votre carnet d'adresses, dans votre voiture, votre téléphone portable) les numéros de téléphone d'urgence à appeler en cas de perte ou de vol de chèques ou de carte bancaire. Vous gagnerez un temps qui peut être précieux.

Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs (évités sous les piles de linge !).

Que faire si malgré toutes ces mesures vous êtes victime d'un cambriolage ?

Ne cherchez pas à ranger, ni à déplacer certains objets. Il est primordial de laisser les lieux en l'état pour préserver les traces et indices qui sont indispensables aux opérations de police technique et scientifique.

Vous aurez quelques appels indispensables à réaliser et quelques actions à mener :

- 1) Prévenez directement la gendarmerie en composant le **17**.
- 2) Essayez de dresser rapidement un inventaire exhaustif du préjudice subi. Faites opposition auprès de votre banque lorsque des chèques ou votre carte bancaire ont été volés.
- 3) Contactez votre assureur. ■

Brigade de gendarmerie de Muzillac

Histoire & toponymie



« Noyal-Muzillac, une page de mémoire »

- Le Moyen-Âge et les Ducs en Morbihan...



Actes de Jean I^{er} le Roux, duc de Bretagne, 1201 (A.G.I.V. / F.271).

Comme nous le précisons lors de précédents articles, même si la première mention date de 1066, c'est très certainement vers le VIII^e-IX^e siècle que va être fondée notre paroisse, soit au Moyen-Âge.

Le Moyen-âge est une période qui s'étend du V^e siècle au XV^e siècle, qui débuta avec l'effondrement de l'Empire romain d'Occident et se termina par la Renaissance et les Grandes découvertes.

Cette période est subdivisée entre le haut Moyen Âge (VI^e X^e siècle), le Moyen Âge central (XI^e XIII^e siècle) et le Moyen Âge tardif (XIV^e XV^e siècle).

Au-delà des invasions normandes, la ferveur religieuse entraîne les Croisades et les innombrables pèlerinages tandis que les principes de la féodalité aboutissent à un long conflit entre la France et l'Angleterre qui renforcera le pouvoir royal.

Cette époque n'est donc pas de tout repos. Pendant près de trois siècles, du X^e siècle au XIII^e siècle, rivalités et guerres de succession s'enchaînent. Les grandes maisons comtales bretonnes (Nantes, Rennes, Cornouaille) se disputent ardemment le pays breton et finissent par posséder le duché les unes après les autres.

Des ducs de Bretagne vont marquer de leurs empreintes notre région. En effet, ils érigent dans le Morbihan de nombreuses résidences comme le château de Suscinio en Sarzeau et celui de l'Isle en Marzan.

La résidence de Suscinio est située au bord de la Mor braz, l'Océan Atlantique. Suscinio ou Succhenio par le passé, vient du breton Ziskennoù avec un sens proche de « lieu de repos pour les voyageurs, là où l'on descend ». Ceci correspond à l'usage de résidence d'été que réservait le duc de Bretagne à ce château construit à la fin du Moyen Âge. Conçu comme demeure de loisirs, entre une forêt giboyeuse et le bord de mer, le château s'est fortifié ultérieurement. Le premier logis, un manoir pour la chasse, est bâti pour le duc de Bretagne Pierre de Dreux dit Pierre Mauclerc vers 1218. En 1229, son fils, Jean I^{er} le Roux poursuit la construction du château, et fait clôturer une bonne partie de la forêt de Rhuys qui deviendra des parcs de chasse qui donneront le nom à la commune voisine : Le Tour du Parc.

Le château de l'Isle en Marzan, est une possession des ducs de Bretagne probablement dès les XI^e et XII^e siècle. L'existence d'un château est attestée dès 1286. Les ducs, dont la résidence principale est alors située à Suscinio « y passent quelques mois de l'année ». Cette forteresse permet de contrôler le trafic sur la Vilaine en cet endroit stratégique. C'est à l'Isle que moururent 2 ducs de Bretagne : Jean I^{er} Le Roux (le 8 octobre 1286) et son petit-fils Arthur II (le 27 août 1312). Jean I^{er} avait voulu être enterré à Prières, abbaye qu'il avait fondée en 1252 et Arthur II fut inhumé à Ploërmel dans l'église des Carmes. ■

Jacques HAZO pour l'ANHA



Memento

Les écoles

- École communale Jean-Marie BOEFFARD
Rue des Martins Pêcheurs - Tél. 02 97 41 58 83
- École privée du Sacré-cœur
Rue des écoles - Tél. 02 97 41 54 10

ALSH - Ty Moun

Maud SANTERRE (sur rendez-vous) - Tél. 02 97 41 50 34
alsh.noyalmuzillac@live.fr

La Poste

Tél. 02 97 41 52 26

Ouverture au public

Lundi et vendredi 13h45/16h30
Mardi et mercredi 13h45/16h - Jeudi 14h15/16h

Bibliothèque

1 rue de la ferme du portail - Tél. 02 97 48 69 60
bibio.noyalmuzillac@wanadoo.fr

Ouverture au public

Mercredi 10h/12h et 15h/17h - Jeudi 17h/19h - Samedi 10h/12h

Assistante sociale

Gwénola GEERAERTS (sur rendez-vous) - Tél. 02 97 69 54 82

ADMR

4 place Pierre Commelin - Tél. 02 97 45 66 39

Ouverture

Lundi 9h/12h30 et 13h30/17h
Jeudi et vendredi 9h/12h30

Résidences Bois Gestin

Le Bois Gestin
1 Rue des Martins Pêcheurs
Tél. 02 97 48 68 86

Presbytère

- Noyal-Muzillac : Place de la Mairie - Tél. 02 97 41 64 07
- Muzillac : 5 avenue Lamennais - Tél. 02 97 41 67 49

Hébergements

- **Camping Le moulin de Cadillac**
Patrick GUENEGO - Tél. 02 97 67 03 47
www.camping-moulin-cadillac.com
- **Manoir de Bodrevan**
Bodrevan - Tél. 02 97 45 62 26
manoir-bodrevan.com

Urgences

Samu 15
Toutes urgences 112
Les Pompiers 18

Gendarmerie

Composer le 17
Tél. 02 97 41 67 07
Après 19 heures, répondeur automatique.

Médecins

Docteurs Marie RASSE, Aurélie DANIEL, Hélène BILLY, Karine DURLIAT
Maison médicale - 3 rue du Presbytère
Tél. 02 97 41 57 07

Cabinet médical

Les docteurs Marie RASSE et Aurélie DANIEL vous informent de leur installation au cabinet médical, 3 rue du Presbytère à Noyal-Muzillac, en association avec les docteurs Hélène BILLY et Karine DURLIAT.
Secrétariat : 02 97 41 57 07

Infirmiers

Gilles HAVART et Yoann DUSSURGEY
Maison médicale - 3 rue du Presbytère
Tél. 02 97 41 46 62

Kinésithérapeutes

Anne-Catherine LE MOIGNO, Aurélie GOUBAUD, Elodie MADEC
Z.A. des Buttes
Tél. 02 97 41 51 08

Pharmaciens

Isabelle et Jean-Marc LE BRAS
1 place de la Mairie
Tél. 02 97 41 46 77
Appel d'urgence : 32-37

Taxi-Ambulance

Michel LAVAL
Rue François de Carné
Tél. 02 97 45 60 00

Psychologue

Mme Jacqueline LEJALE HANGOUET
Trébigan
Tél. 02 97 41 44 59

Psychosomatothérapeute

Chantal LE TARNEC
Rue du presbytère
(porte à droite du cabinet médical)



Retour sur...



2014

Calendrier DES MANIFESTATIONS

Juillet

- 2 Concours de Boules Bourgerel
- 5 Ball trap - Chasseurs
- 6 Ball trap - Chasseurs
- 14 Fête municipalité et associations
- 19 Cochon grillé - Hand Ball
- 30 Concours de boules Bourgerel

Août

- 3 Noce Bretonne
- 9 Concours de boules Bourgerel
- 10 Concours de boules Bourgerel
- 11 Concours de boules Bourgerel
- 30 Couscous Dansant - Musique Jeune France
- 30 Concours de Boules Communal Bourgerel
- 31 Vide-Grenier Amicale Laïque

Septembre

- 13 Journée du Patrimoine
- 14 Journée du Patrimoine
- 20 Moules/frites - Jeune France Basket
- 28 Repas campagnard/ chants traditionnels

Octobre

- 5 Repas de la Paroisse - Association St-Martin
- 11 Repas couscous - Amicale laïque
- 25 Soirée Cabaret - Jeune France Musique

Novembre

- 8 Repas Cassoulet - Football Jeune France
- 11 Vente de crêpes Basket Jeune France
- 22 Loto Jeune France

Décembre

- 6 Marché de Noël - Musicalaise
- 7 Marché de Noël - Musicalaise
- 13 Fête de Noël - Ecole Sacré Cœur



• Le 14 Juillet 2014 aura pour thème « Un été à la campagne »

Nous allons donner un air champêtre et chaleureux à cette journée avec pour décor un village d'antan et une exposition d'épouvantails. Pour l'occasion, des animations gratuites seront proposées avec des jeux en bois surdimensionnés, un manège, des activités pour petits et grands (course en sac, casse-boîte...), un rallye pédestre pour les enfants et des balades en calèche... Des initiations seront proposées dans les différents ateliers (couture, danse, art floral, broderie, ...) Vous pourrez suivre les danses Bretonnes et écouter des mini concerts tout au long de cette

journée. Le public trouvera pour la restauration différents stands et buvettes installés ici et là sur les places de la mairie, de l'église et vers la chapelle du Benguë. Bal et feu d'artifice avec un défilé aux lampions sont au programme pour clôturer cette fête du 14 juillet.

Soyons nombreux à partager ce moment festif et convivial.

Bel été à vous tous